

Z O M



Un général seul contre tous D 4

Une éternelle optimiste D 3

SOCIÉTÉ

Déjà Noël!

■ Pas déjà les décorations de Noël dans les magasins? Oui, déjà! Bien avant l'arrivée du père Noël, et avant même l'Halloween. Comme l'an passé, comme l'année d'avant, et celle d'avant... Même si vous avez pourtant l'impression du contraire



Alain Bouchard

ABouchard@lesoleil.com

« On n'a pas de mémoire, dit au SOLEIL l'historien Jean Provencher, auteur du célèbre ouvrage *Les Quatre Saisons*. L'an dernier, la première neige à rester au sol est tombée le 26 octobre (comme demain), j'ai pris bien soin de le noter. Et pourtant, quand elle va bientôt revenir, les Québécois vont dire: mais pas déjà! »

Il y eut la fois où le Québec a eu l'air le plus fou. Toutes ses maisons, ses garde-fous et même ses abris Tempo se sont retrouvés garnis de ces petits cordons et petites lumières blanches en paillette déguisées en glaçons. Certains terrains de camping en ont arboré et en arborent encore même l'été.

C'est à peu près vers cette année-là — 1998? 1999? —, estime Jean-François Tremblay, gérant de Sears, aux Galeries de la Capitale, que les *bébelles* de Noël sont apparues dans les magasins dès octobre. Les grandes surfaces, Rona L'entrepôt, Costco, Wal-Mart, venaient d'imposer leur agenda. Les autres n'avaient pas le choix de suivre.

Pour les plus vieux, oui, tout est plus tôt qu'autrefois, observe le professeur de publicité sociale Claude Cossette, de l'Université Laval. Mais pour les jeunes, ce n'est pas plus tôt que d'habitude. « C'est la concurrence qui a tout changé, explique-t-il. Il reste néanmoins que partir le bal deux mois avant Noël, c'est un peu ridicule! »

Les consommateurs le demandent, rétorque André Gilbert,

Voir NOËL en D 2 >



Marco Dassié et sa conjointe Caroline Doyon sont heureux de pouvoir avoir le temps de magasiner des décorations originales.

PROSTITUTION JUVÉNILE

Que risquent les accusés?



RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

■ Le projet Scorpion s'est révélé une opération policière de vaste envergure, mais le processus judiciaire en cours se présente, lui, comme une immense entreprise. Dix mois après les premières arrestations, on n'a clos que deux dossiers. D'aucuns s'interrogent déjà sur le sort qui attend les autres présumés clients et proxénètes du réseau de prostitution juvénile.



Richard Hénault

RHenault@lesoleil.com

Aussi hasardeuse que puisse paraître la démarche, certaines balises peuvent être tracées quoique, bien entendu, chaque cas en soit un d'espèce.

Une constante pour tous les accusés, clients et proxénètes: il n'y a aucune peine minimale prévue pour les crimes qui leur sont reprochés.

La seule exception est pour trois proxénètes à qui il est reproché d'avoir forcé des mineures à se prostituer ou d'avoir usé de violence contre elles. Le Code criminel prévoit alors une peine minimale de cinq ans.

Pour le reste, il importe d'abord de bien différencier les peines encourues par les accusés faisant partie de chacun des groupes.

Secundo, force est de constater qu'il existe bien peu de précédents. Une jurisprudence presque inexistante quant à des clients de prostituées d'âge mineur et une jurisprudence aussi assez rare mais complexe dans les cas de proxénètes.

Des juristes chevronnés enseignent à l'École du Barreau de Québec mais requérant l'anonymat en raison de leurs positions dans le système judiciaire demeurent plutôt pantois lorsqu'on les interroge sur les peines éventuelles. Ces constats tendent à confirmer que l'affaire du réseau de prostitution juvénile que vit Québec constituerait un certain précédent.

Bien sûr, des clients de prostituées adultes sont régulièrement appréhendés lors de rafles policières dans les quartiers chauds. Comme les femmes sont majeures, ces affaires se règlent rapidement en cour municipale par l'imposition de simples amendes.

Voir ACCUSÉS en D 2 >

Vous rêvez de monter une ALLEMANDE?

C'est le temps de le réaliser chez LAVAL VOLKSWAGEN



2,9%*

À L'ACHAT, (jusqu'à 60 mois)
OU LOCATION 499\$/MOIS,
TAXES, PRÉPARATION,
TRANSPORT
INCLUS.

La grande allemande
Passat GLS 2003

- Moteur turbo 170 ch • Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
- Groupe électrique • Climatiseur
- Sièges chauffants
- Garantie de 4 ans ou 80 000 km pare-chocs à pare-chocs... • Et beaucoup plus...

Le numéro 1 à Québec

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

LAVAL VOLKSWAGEN

777, Charest Ouest, Québec **687-4451**

** L'offre de 2.9% en achat 60 mois s'applique sur tous les modèles 2003 à essence seulement excluant les TDI, New beetle décapotable.

L'offre s'applique à une Passat GL 2003 de base, 5 vitesses, neuve, pour une durée de 48 mois. Dépôt de garantie de 490 \$. Transport et taxes inclus. La première mensualité est requise à la transaction. Immatriculation, assurances en sus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (jusqu'à 40 \$) et droits sur les pneus neufs en sus. Frais de 0,12 \$ du km additionnel après 80 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance Volkswagen France. Véhicule division de Crédit VW Canada inc. Offre valable pour un temps limité chez les concessionnaires participants Volkswagen au Québec seulement. Quantité limitée.

NOËL

Suite de la D 1

directeur du marketing à La Baie, des Galeries de La Capitale. Ce que s'empres- sent de confirmer, juste à côté, Caroline Doyon et son conjoint Marco Dassié, de Charlesbourg, qui tiennent deux grands sacs remplis de décorations de Noël. « Nous sommes contents de pouvoir acheter tôt, disent-ils. Ça nous permet de prendre notre temps. Et de pouvoir trouver des choses originales. »

À QUATRE PATTES

Les Québécois décochent beaucoup, beaucoup, beaucoup. Et décocheront toujours de plus en plus, avec le vieillissement de la population. « Je mets trois longues semaines à monter mon arbre de Noël principal », raconte Claudette Fortier, de Beauport, rencontrée avec

son mari Lionel Bilodeau, dans le gigantesque arsenal des Fêtes de Rona L'entrepôt, à Québec. « J'ai un village de Noël de 20 pieds de long qui est déjà installé dans le sous-sol, renchérit le mari. Vous devriez voir les p'tits vieux de 80 ans se mettre à quatre pattes à terre pour admirer tout ça! »

Ce couple de retraités n'a pourtant ni enfant, ni donc de petit-enfant. « Nous le faisons d'abord pour nous, c'est mieux que des pilules, dit M^{me} Fortier. Et nous le faisons aussi pour les neveux, les nièces et les amis. »

Mais il n'y a pas une seule façon de faire, en matière de commerce festif. Certains magasins font d'abord un gros boom avec l'Halloween; Walmart, par exemple, qui a vite installé ses gadgets de Noël dans la nuit de mercredi, à la place de ce qui restait de citrouilles et de chapeaux en plastique. D'autres, comme Sears

et La Baie, « mettent Noël en branle » plus tôt, parce qu'ils mettent moins l'accent sur l'Halloween. Enfin, Canadian Tire et d'autres font chevaucher les deux blitz. Un immense îlot de décorations de Noël y voisine les décorations de l'Halloween, tout comme il voisine aussi... les sacs de terreau à fleurs et les ustensiles de barbecue.

Dans beaucoup de cas, le département Jardins est d'ailleurs encore ouvert. Après les ouvertures 24 heures sur 24, voici le commerce quatre saisons à l'année! « Il y aura toujours des gens pour acheter leur maillot de bain en hiver et leur manteau de fourrure en été », ne manque pas de rappeler Claude Cossette.

Ce qui, toutefois, est loin d'enchanter tout le monde. « Je ne suis pas surprise de voir les décorations de Noël aussi tôt sur les tablettes, dit Lyne Turcotte, de Sainte-Anne-de-Beaupré.



M^{me} Claudette Fortier et M. Lionel Bilodeau, de Beauport, n'ont pourtant ni enfant, ni donc de petit-enfant. « Nous le faisons d'abord pour nous, c'est mieux que des pilules, dit M^{me} Fortier. Et nous le faisons aussi pour les neveux, les nièces et les amis. »



Selon Jean-François Tremblay, gérant de Sears aux Galeries de la Capitale, les articles de Noël apparaissent dans les magasins dès octobre, depuis quatre ou cinq ans. Les grandes surfaces, Rona L'entrepôt, Costco, Wal-Mart, avaient imposé leur agenda. Les autres commerces se devaient de suivre.

Mais je le déplore vivement. Je trouve qu'on tue alors la magie de deux fêtes en même temps, celle de l'Halloween et celle de Noël. »

« C'EST LE BOUTTE ! »

Si, individuellement, les magasins mettent Noël très tôt à l'affiche, les centres commerciaux qui les abritent gardent le cap sur l'Halloween beaucoup plus longtemps. Encore cette semaine, par exemple, Place Sainte-Foy et Place Laurier faisaient résolument dans la citrouille et dans la sorcière au milieu de leur mail principal. La sorcière sur son vélo géant accroché au plafond de Place Laurier ne laissait aucun doute sur l'agenda commercial de l'endroit.

« Il y a longtemps que les magasins ne reconnaissent plus les temps morts de l'année, note Jean Provencher. Ils en font la preuve avec la fête des Mères, la Saint-Valentin, etc. Mais Noël avant l'Halloween, c'est le boutte! » lance-t-il.

« La logique du commerce, dit Claude Cossette, c'est de penser que plus on

vend telle marchandise tôt, plus on prend de l'avance sur le concurrent. Mais le fait est que le porte-monnaie du consommateur n'est pas extensible. Comme le fait est que nous assistons toujours à cette grande panique des 23 et 24 décembre, où le magasinage atteint un terrible dérapage psychologique. La fébrilité grimpe à mesure que le 25 approche. Et on trouve de plus en plus de monde à qui faire un cadeau. »

Lanthropologue Bernard Arcand, de l'Université Laval, coauteur des fameux *Lieux communs* avec Serge Bouchard, voudrait, lui, que les Fêtes soient encore plus longues que maintenant, dans sa logique d'*Abolissons l'hiver!* un autre ouvrage tout aussi fameux.

« Les Fêtes devraient durer trois fois plus longtemps, souhaite-t-il. Parce que c'est la fin de l'année et le moment des récompenses. Les bals de graduation devraient avoir lieu en décembre. Le Super Bowl aussi. Et la coupe Stanley pourquoi pas? Qu'elle ensuite à se reposer durant tout janvier et février... parce que l'hiver serait aboli! »

ACCUSÉS

Suite de la D 1

Voyons d'abord le cas des clients de prostituées mineures, ou présumés clients, au stade où les causes en sont rendues. Un individu qui plaide coupable ou qui est déclaré coupable d'avoir obtenu les services sexuels d'une personne de moins de 18 ans moyennant rétribution est passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans.

Oublions tout de suite la peine maximale car elle n'est jamais imposée à personne. Elle ne sert que d'indicateur pour évaluer la gravité d'un crime.

Il en existe peut-être d'autres, mais le seul jugement retracé pour un tel crime remonte à 1993, en Cour d'appel du Manitoba. En première instance, l'homme avait obtenu un sursis de sentence de deux ans après avoir plaidé coupable à deux chefs d'accusation.

Malgré l'absence d'antécédents en pareille matière, la Cour d'appel a plutôt condamné l'individu à une peine de 60 jours à être purgée de façon discontinue. Soulignant que

« l'objectif de la loi est de protéger les jeunes filles d'avoir des relations sexuelles prématurées », le tribunal se disait d'avis que l'emprisonnement s'imposait dans un tel cas.

Qu'en est-il maintenant des accusés dans l'affaire bien québécoise? D'abord, il faut bien départager ceux qui sont uniquement accusés du crime décrit plus haut, sans oublier de considérer le nombre de chefs d'accusation et le nombre de victimes.

En somme, combien de fois est-ce arrivé et avec combien d'adolescentes? Certains des accusés font face à d'autres types d'accusation, telles des agressions sexuelles, auquel cas la peine maximale passe à 10 ans et à 14 ans s'il y a lésions.

Certains des présumés clients sont même accusés aussi de proxénétisme. Pour les fins de l'exercice, oublions ces cas plus complexes pour ne retenir que ceux qui ne sont accusés que d'avoir obtenu les services sexuels d'une personne de moins de 18 ans moyennant rétribution.

Comme dans tous les dossiers, il faut alors considérer non seulement l'infraction mais aussi et surtout l'individu.

Possède-t-il des antécédents judiciaires? Quelles sont les circonstances aggravantes et atténuantes de son crime?

Compte tenu de la réprobation sociale à l'égard du délit, l'emprisonnement semble de prime abord s'imposer, en particulier si le client est conscient de l'âge de la jeune fille et du fait qu'elle est sous l'emprise d'un proxénète. Mais depuis le jugement de la Cour d'appel du Manitoba, on a instauré la peine avec sursis, celle qui se purge dans la communauté.

Ce type de peine pourrait facilement se substituer à une peine discontinue. Donc, la peine avec sursis pourrait éventuellement être la pire de celles qui seront imposées aux présumés clients du réseau si jamais ils sont déclarés coupables.

S'ils plaident coupable, le juge aura un autre élément de taille à considérer puisque l'accusé aura ainsi évité à la victime d'avoir à témoigner en cour. La peine s'en trouvera d'autant adoucie.

L'ABSOLUTION

Outre la peine avec sursis, tout un éventail de sanctions s'offre au juge: amende, obligation de faire un don ou des travaux communautaires, ou les deux, etc. Tout au bas de l'échelle, on trouve l'absolution, conditionnelle ou inconditionnelle.

On le sait, quelques-uns des accusés parmi les présumés clients du réseau de prostitution juvénile ont ou avaient une certaine notoriété dans la société. Advenant une déclaration de culpabilité, quoiqu'on soit encore bien loin d'en arriver là, il ne serait pas étonnant que certains invoquent l'arrêt Rozon au stade de déterminer leur peine.

Le président du Festival juste pour rire, Gilbert Rozon, avait obtenu une absolution inconditionnelle après avoir été déclaré coupable d'une agression sexuelle de gravité moindre. Le tribunal avait reconnu que le quadragénaire était fréquemment appelé à voyager pour ses affaires et que l'existence d'un dossier judiciaire lui aurait causé un tort sans commune mesure avec son crime.

Le juge avait aussi tenu compte de l'énorme couverture médiatique ayant entouré l'affaire. Nuance importante, toutefois, le crime de Rozon n'était passible que de 18 mois d'emprisonnement, donc de gravité inférieure à ceux des présumés clients du réseau de prostitution.

Toute comparaison demeure toutefois boiteuse lorsqu'on examine les degrés de gravité. Aussi curieux que cela puisse paraître, en effet, le législateur considère les délits d'introduction par effraction dans une maison d'habitation et de vol qualifié plus graves que celui d'obtenir les services sexuels d'une mineure moyennant rétribution.

Alors que la peine maximale n'est que de cinq ans pour ce dernier délit, elle s'élève à l'emprisonnement à perpétuité pour les deux autres. Rien de moins.

Et pourtant, des peines avec sursis sont imposées à l'occasion pour des introductions par effraction et pour des vols qualifiés. Toutefois, la réprobation sociale n'est pas la même pour les trois types de crime et ça, le juge pourra difficilement en faire abstraction.

UN CAS COMPLEXE

Le cas des présumés proxénètes est passablement plus complexe. Le nombre de chefs d'accusation est beaucoup plus grand, ils sont plus diversifiés et leur gravité diffère.

Au départ, il faut retenir que vivre des produits de la prostitution d'une personne de moins de 18 ans commande une peine maximale de 14 ans d'emprisonnement. Dans plusieurs cas, s'ajoutent à ce crime des agressions sexuelles, des trafics de stupéfiants, de l'extorsion, de la fraude, des voies de fait, de l'entrave, des vols qualifiés, de la fabrication de faux documents ou de la séquestration.

À tout cela s'ajoutent pour quatre présumés proxénètes des accusations de gangstérisme (infraction au profit d'une organisation criminelle). Une déclaration de culpabilité à une telle infraction commande l'imposition d'une peine consécutive à toute autre peine. Le total risque donc d'être considérable.

Par ailleurs, trois des présumés proxénètes font face à une accusation plus grave que les autres. On allègue qu'ils ont forcé des présumés victimes à se prostituer ou qu'ils ont usé de violence envers elles.

Si la peine maximale est aussi de 14 ans, le Code criminel prévoit l'imposition d'une peine minimale de cinq ans d'emprisonnement. C'est l'un des rares crimes prévus au Code à commander une peine minimale.

À la lumière de ces observations, on comprend assez bien pourquoi le ministère public, d'après certains échos de corridor au palais de justice, réclame des peines de plusieurs années de pénitencier pour ces individus. Si ce n'était pas le cas, on peut parier que des ententes auraient déjà été conclues entre les parties pour la recommandation de peines en échange de plaidoyers de culpabilité (*plea bargaining*).

Dans le cas de proxénétisme à l'égard d'adolescentes, la jurisprudence ne foisonne pas non plus. Il y a cinq ans, à Québec, la Cour d'appel rendait toutefois jugement dans le dossier d'un enseignant sans antécédents judiciaires, qui avait dirigé un réseau de prostitution. Une des prostituées était âgée d'un peu plus de 17 ans.

En Cour du Québec, l'enseignant avait obtenu un sursis de sentence, mais la Cour d'appel lui avait substitué une peine de six mois de prison. La peine englobait toutefois quelques autres chefs d'accusation de proxénétisme auprès d'adultes et d'avoir tenu une maison de débauche.

Les trois juges soulignaient dans leur jugement que les activités du proxénète ne semblaient pas avoir été accompagnées de consommation d'alcool ou de drogues. Son organisation était complexe et efficace mais, fait particulièrement aggravant, il avait récidivé pendant qu'il était en attente de procès.

À Montréal, en 1994, la Cour d'appel a maintenu sur division une peine de trois ans de pénitencier pour un homme reconnu coupable de deux chefs d'accusation de proxénétisme, dont un à l'égard d'une adolescente de 14 ans. Cette dernière était en fugue d'un centre d'accueil et il s'agissait de sa première expérience dans la prostitution. L'accusé avait toutefois récidivé après avoir déjà été condamné à trois ans de pénitencier.

Voilà bien des données à mijoter. Elles illustrent assez bien qu'il est assez périlleux de prédire les peines dont les accusés prétendument liés au réseau de prostitution juvénile sont susceptibles d'écopier.

Chose incontournable, toutefois, ces hommes et cette femme, puisqu'il y en a une, ne seront condamnés qu'à la suite d'une déclaration de culpabilité. En cas d'acquiescement ou d'abandon des procédures, plus rien de tout cela ne sera vrai.

Oublions tout de suite la peine maximale car elle n'est jamais imposée à personne



Le président du Festival juste pour rire, Gilbert Rozon, avait obtenu une absolution inconditionnelle après avoir été déclaré coupable d'une agression sexuelle de gravité moindre. Le tribunal avait reconnu que le quadragénaire était fréquemment appelé à voyager pour ses affaires et que l'existence d'un dossier judiciaire lui aurait causé un tort sans commune mesure avec son crime.

Ici gît Radio-Canada

Lorsqu'il y a de la houle sur l'océan et que ça brasse sur le bateau, le premier réflexe de l'équipage est d'aller voir le capitaine pour se faire rassurer. S'il sent le fond de tonne comme le type de l'*Exxon Valdez*, on recommande de mettre sans tarder les chaloupes à la mer. S'il affiche au contraire un sang-froid germanique, il y a de fortes chances que cette attitude soit contagieuse et entraîne une folle envie d'écooper en chœur, l'exception à la règle étant le capitaine du *Titanic*, le pauvre, qui avait déjà deux prises contre lui lorsqu'il a été réveillé parce qu'il y avait de l'eau au sous-sol.

Lorsque ça brasse dans une entreprise, c'est la même chose que sur un navire. Tout le monde a le réflexe de se faire rassurer par le grand boss. S'il reste dans son bureau, à nier que le bateau est en train de couler à pic, il y a de quoi paniquer. S'il se tient debout, clame qu'il a le gouvernail bien en main et que tout le monde va être à l'heure pour souper, avouez que c'est plus rassurant, surtout si vous êtes parti depuis deux mois et demi.

Cette allégorie maritime m'est venue à l'esprit, il y a deux jours, lorsque le capitaine de Radio-Canada, Robert Rabinovitch, est descendu sur le pont pour donner son opinion au sujet de la tempête qui sévit dans sa boîte depuis quelques mois. Disons qu'il était plus que temps qu'il vienne à la rescousse de son équipage, dont le moral commençait à atteindre des profondeurs abyssales et titanesques.

Ce qu'il a dit, M. Rabinovitch? Plusieurs choses intéressantes. D'abord, et l'aveu est de taille, qu'il avait commis une erreur en détournant Radio-Canada de sa véritable mission, qui est celle d'être une télévision publique de qualité, une sorte de phare télévisuel dans un domaine où la concurrence est prête à vendre sa mère pas cher pour gagner un dixième de BBM. « Il n'y a rien de mal à commettre des erreurs, a-t-il dit. Ce qui est inadmissible, c'est de refuser de les admettre. »

Au début de l'automne, rappelez-vous, Radio-Canada respirait la confiance. Simon Durivage parlait de cotes d'écoute d'un million pour son émission de 17 h. Gilles Gougeon devait nous raconter les nouvelles dans notre salon de façon si conviviale qu'on ne voudrait plus se lever pour aller fouiller dans le frigo. C'était la saison de tous les espoirs. Comme durant les camps d'entraînement, tout le monde se voyait en finale de la coupe Stanley. Et puis, la saison a commencé...

L'émission de Simon Durivage s'est enlisée. Gilles Gougeon est devenu l'illustration même du principe de Peter. Il est passé d'une émission (*La Facture*) où il était comme un poisson dans l'eau à une autre (*Le Téléjournal*) où il semble aussi à l'aise qu'un moine capucin dans un congrès de *strip-teaseuses*. Dans la liste des 30 émissions les plus populaires, on en retrouve seulement 5 de Radio-Canada.



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

Ô capitaine, mon capitaine! comme le disait ce bon vieux Walt Whitman.

Le monde de la télévision n'a plus rien à voir avec celui des années 60 et 70. À l'époque, la concurrence de Radio-Canada s'appelait le canal 10, c'est tout. Pas de TQS, de TV5, de Canal Vie, de LCN, de CNN et de RDS dans le décor, encore moins d'Internet. On pouvait faire les choses les plus folles qui coûtaient les yeux de la tête, comme envoyer plein de monde à temps double pour couvrir les Olympiques, ou encore réaliser des émissions pour enfants dont on se souvient encore, comme *La Ribouldingue*. L'argent rentrait à pleines portes et on le dépensait sans compter. Personne ne trouvait à redire. Un, parce que personne n'avait le choix de regarder Radio-Canada; deux, parce que c'était de la bonne télévision.

Ces années de vaches grasses sont terminées. Radio-Canada doit maintenant se battre dans un marché complètement dingue, contre des dizaines de chaînes spécialisées, un marché où les cotes d'écoute font foi de tout. Les BBM sont maintenant analysés comme les cotes de la Bourse. *Loft Story* plante *Star Académie* un soir, c'est le contraire le lendemain, et *Virginie* en arrache, elle qui se la coulait si douce dans sa polyvalente avant l'arrivée de la télé-réalité.

Ce n'est plus de la télé que l'on fait maintenant, c'est la guerre.

Or, pour Robert Rabinovitch, l'objectif de Radio-Canada n'est plus de gagner cette guerre à tout prix. Méchant aveu, un autre. Autrement dit, il serait possible de faire de la bonne télévision et avoir quand même sa place au soleil.

Radio-Canada a beau vouloir ne pas faire des cotes d'écoute sa raison d'être, refuser avec raison de jouer le jeu de l'information-spectacle, préférer ouvrir son bulletin avec une nouvelle sur l'union de la droite canadienne plutôt que l'histoire d'un prédateur sexuel à Brossard, se convaincre que *Les Super Mamies* est une bonne idée, si de moins en moins de monde vous regarde, c'est inévitablement l'effet domino.

Moins d'annonceurs, moins d'argent qui rentre. Moins d'argent qui rentre, moins d'argent pour faire de bonnes émissions. Moins d'argent pour faire de bonnes émissions, moins de cotes d'écoute, et ainsi de suite. C'est le syndrome de la saucisse Hygrade, mais à l'envers. À moins que le gouvernement fédéral, puisque c'est l'argent des contribuables qui est en jeu lorsqu'on parle de télévision publique, décide d'injecter encore plus de millions dans la machine, ce qui ne semble pas une décision politiquement rentable par les temps qui courent.

Pour reprendre l'allégorie maritime, le paquebot radio-canadien n'en a pas fini avec les tempêtes. Le capitaine a sorti son sextant. L'équipage est sur le pont et attend de voir où va mener le changement de cap. Vers la terre promise ou les récifs?

ENTREVUE

Une éternelle optimiste

Liliane Lamy-Girouard possède un talent inné pour le bonheur

■ Liliane Lamy-Girouard a frôlé la mort plus souvent qu'à son tour, et l'année dernière encore une fois, mais cette éternelle optimiste n'a aucune intention de partir avant d'avoir fait sa marque.

M^{me} Lamy-Girouard recevait, la semaine dernière, le Prix de la justice, à l'Assemblée nationale, pour son œuvre envers les enfants. Elle a fondé, il y a 15 ans, la Maison de la famille DVS, la première maison exclusivement consacrée aux contacts entre les parents séparés et leurs enfants.



Pierre Asselin

PAsselin@lesoleil.com

« L'année dernière j'étais mourante et cette année je reçois le Prix de la justice, s'émerveille cette dame de 69 ans qui a un talent inné pour le bonheur. Si je suis

toujours ici, c'est qu'il me reste encore des choses à faire. Ma force, poursuit-elle, c'est ma joie de vivre. Il me suffit d'un petit rien, si ça sent bon le matin, si je vois un coin de ciel, et je suis heureuse. »

Sans doute, mais être heureuse ne lui suffisait pas. Sa vie avait tout d'abord bien failli s'arrêter trop tôt.

« J'ai été administrée quand j'avais à peine 20 ans. Après, ta vie n'est plus la même. Quand t'es jeune, t'as rien fait encore mais tu as toute l'énergie pour changer le monde, et moi je voulais laisser ma marque. Je ne voulais pas que mon nom soit écrit partout, mais je voulais que par mon sourire, des gens se souviennent de moi, je voulais apporter quelque chose à la vie. »

Il y en eut d'autres, des occasions où sa vie ne tenait qu'à un fil, et si ce fil a tenu bon, c'est toujours pour la même raison, selon elle. « En 1986, j'ai été opérée et je n'avais pas beaucoup de chances de m'en sortir, mais j'avais demandé au bon Dieu, si je m'en sortais, de pouvoir faire quelque chose. »

Liliane Lamy-Girouard s'est intéressée au sort des enfants toute sa vie. Elle a travaillé auprès des handicapés, avec les orphelins de Duplessis entre autres, aux débuts de ce qui est devenu par la suite l'éducation spécialisée.

Puis, pendant 20 ans, elle est restée à la maison pour élever ses quatre enfants.

C'est son mari, Albini Girouard, toujours énergique à 81 ans, qui l'a un jour convaincue de venir faire du bénévolat avec lui dans la Maison de la famille ARC, sur la 2^e Avenue. M. Girouard était lui-même travailleur social et il gérait plusieurs dossiers au gouvernement provincial pour ce qui s'appelaient alors le Service social.

Au début des années 80, des juges se trouvaient aux prises avec un sérieux



« Si je suis toujours ici, c'est qu'il me reste encore des choses à faire. Ma force, c'est ma joie de vivre. Il me suffit d'un petit rien, si ça sent bon le matin, si je vois un coin de ciel, et je suis heureuse », affirme Liliane Lamy-Girouard.

problème à cause des droits de visite. « Le père devait se rendre au domicile de la mère, il y avait l'amant qui était là, ça dégénérait souvent en bataille, raconte-t-elle. Il y avait eu 25 meurtres d'enfants en 1984-1985. »

« Ce qu'il faut, a alors décrété son épouse, c'est un lieu neutre et sécuritaire. »

C'étaient les débuts de la conciliation, se rappelle-t-elle, et on croyait que ça allait régler tous les problèmes. « Mais il y a 25% des divorces qui ne se règlent

pas en conciliation, et ce sont eux qui font s'arracher les cheveux aux juges. »

Elle a commencé à parler de son projet d'un lieu de rencontre, et à demander de l'aide partout où elle pouvait, y compris en haut. « Un jour, je m'étais rendue prier à Sainte-Anne-de-Beaupré. Je ferme les yeux et l'image qui apparaît c'est une poubelle remplie d'argent. C'était le 26 juillet. Le 27, je reçois un appel de la Société d'habitation du Québec pour me demander si j'avais toujours mon projet. »

Deux semaines plus tard, elle avait sa charte et à la fin de l'année, elle était prête à recevoir ses premiers visiteurs. « Il y avait cinq sièges, un téléphone noir et pas de jouets... »

« J'ai deux conseils d'administration, se plaît-elle à dire, un en haut et un sur la terre, et je suis plus écoutée en haut qu'en bas. »

Sa maison était la première du genre. Aujourd'hui, il y en a une trentaine au Québec et des pays européens se sont également inspirés de son modèle.

Le jeune garçon, qui ne l'avait pas vu depuis six mois, était convaincu que son père ne l'aimait pas.

S'il n'y avait pas eu de possibilité pour les deux parents de garder un certain contact, cet enfant aurait eu à vivre avec un sentiment de rejet dont il n'aurait jamais pu se guérir complètement, conclut M^{me} Lamy-Girouard.

le. La maison reçoit des stagiaires de Belgique, de France, d'Allemagne.

Mais « nul n'est prophète en son pays », constate M^{me} Lamy-Girouard, malgré les nombreux prix qui ont souligné l'œuvre de sa maison. Elle était invitée, voilà quelques années, à participer à un colloque à Paris sur les droits de visite. « On était les premiers à avoir mis ça sur pied, mais je n'ai pas pu avoir l'argent pour y aller. » Elle est toujours déçue, aujourd'hui, d'avoir raté une si belle occasion.

Plus de 80% des parents qui viennent exercer leurs droits de visite sont des hommes. Et si c'est le sort des enfants qui la préoccupe avant tout, celui du père ne la laisse pas indifférente. « Je me rappelle d'un documentaire sur la vie du frère André, et il était question de saint Joseph. Et je réalisais que dans l'histoire, saint Joseph est laissé pour compte. Vous savez, les pères, ce sont les saint Joseph du divorce. »

Elle a un talent naturel, croit son mari, pour désamorcer des situations parfois dramatiques. Il est même arrivé quelques fois où la chose aurait pu tourner au drame.

Comme ce jour où un père, désespéré, menace de s'immoler par le feu à l'intérieur des locaux. C'est elle qui a trouvé les mots pour l'empêcher de commettre l'irréparable.

« On a réussi à le sortir de la salle, quelqu'un a appelé la police et ils sont venus le chercher, mais ils l'ont bien traité. »

Parce que l'incident s'est déroulé dans un lieu neutre et sécuritaire, comme elle se plaît à le rappeler, on a évité un traumatisme à toute une famille. Aujourd'hui, ce père a même récupéré un droit de sortie avec son enfant.

L'existence de ce lieu de contact permet de dénouer des impasses qui pourraient marquer des vies entières de jeunes enfants. Elle donne en exemple le cas de ce père qui n'avait pas vu son enfant depuis six mois. Il se présente à la maison... en pyjama d'hôpital, prétendant avoir le cancer.

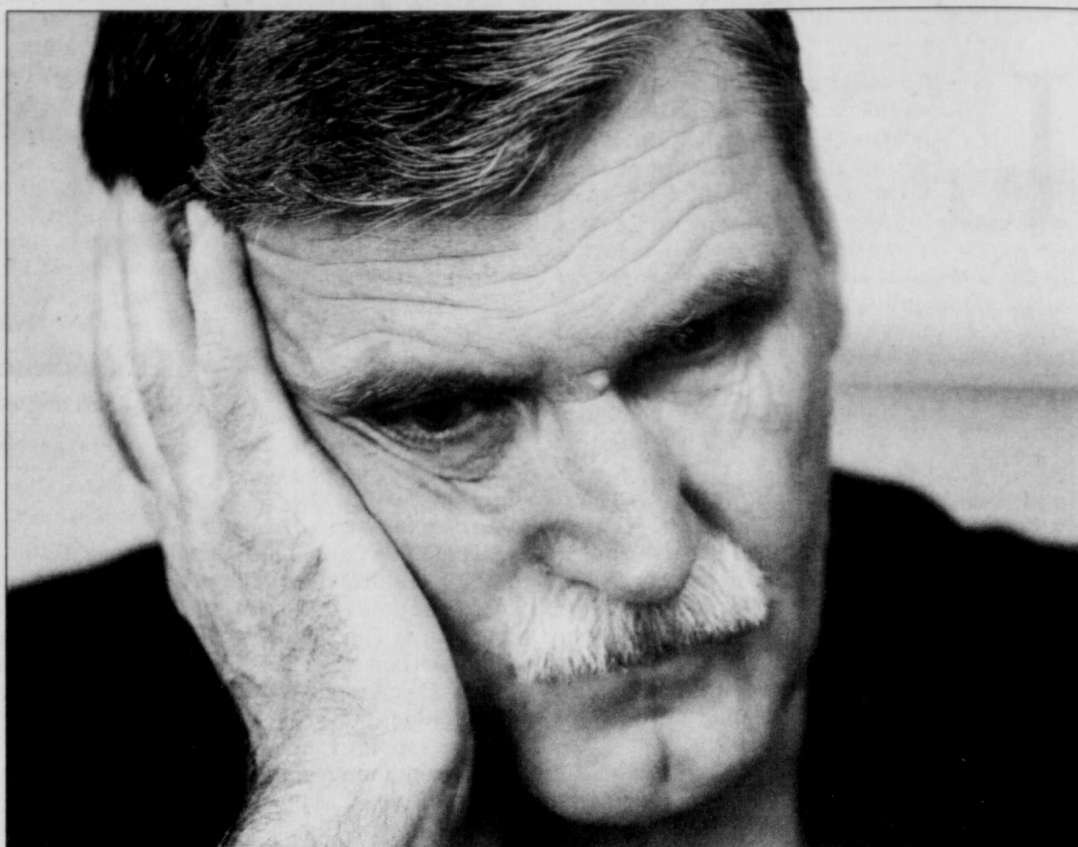
Une employée le suit à son départ, pour constater qu'il retourne bien à l'hôpital Saint-François d'Assise. Son médecin communique avec elle, à la demande du père, pour confirmer que l'homme est bel et bien mourant.

La mère de l'enfant a accepté d'emmener celui-ci au chevet de son père. Le jeune garçon, qui ne l'avait pas vu depuis six mois, était convaincu que son père ne l'aimait pas.

S'il n'y avait pas eu de possibilité pour les deux parents de garder un certain contact, cet enfant aurait eu à vivre avec un sentiment de rejet dont il n'aurait jamais pu se guérir complètement, conclut M^{me} Lamy-Girouard.

Ce Prix de la justice qu'elle vient de recevoir, elle l'apprécie un peu plus que les autres, parce que « celui-là, il est pour moi. C'est une récompense énorme, ça fait 15 ans que je travaille pour rendre les enfants heureux. Le plus grand droit d'un enfant, c'est le droit à ses deux parents ».

LE GÉNOCIDE RWANDAIS



Dix ans après les événements, le général Roméo Dallaire continue de traîner avec lui sa blessure du Rwanda. Il dépend toujours des pilules pour « survivre ».

L'histoire d'un général seul contre tous dans la tourmente

■ *J'ai serré la main du diable* — La faillite de l'humanité au Rwanda de Roméo Dallaire, c'est le récit hallucinant, essentiel et irremplaçable d'un homme qui a vécu le drame depuis le début jusqu'à la fin. C'est l'histoire d'un commandant qui, jour après jour, a multiplié les appels au secours pour arrêter la tuerie. À coups de SOS, de messages codés, de rapports, d'appels d'urgence, de plaidoyers, d'interventions tous azimuts et qui n'a rencontré qu'indifférence de la part de la communauté internationale, fanatisme et intransigeance du côté des belligérants. Bref, la lutte d'un homme seul contre tous. Qui a crié dans le désert jusqu'à quasiment y laisser sa peau.

Quand on referme le volumineux ouvrage dans lequel le général Roméo Dallaire nous restitue, page après page, les événements qui ont détruit sa vie et celle de millions de Rwandais, c'est à se demander s'il n'a pas été planté là, à la tête de la Mission d'assistance des Nations unies au Rwanda (MINUAR), que pour servir de caution morale à un monde qui, dès le départ, avait décidé de ne pas lever le petit doigt pour porter secours à ce minuscule pays d'Afrique centrale dépourvu de tout intérêt stratégique.

Dans ce récit où tout semble se passer derrière son dos, où il fait trop souvent figure de pion au milieu de « complexes manœuvres politiciennes », le général Dallaire pose lui-même la question. « Pourquoi m'a-t-on choisi pour diriger la MINUAR? demande-t-il. Je n'avais jamais été moi-même casque bleu sur le terrain. Je n'avais aucune formation dans les affaires africaines ni n'étais familier avec l'enchevêtrement des conflits ethniques où la haine l'emporte sur la raison. »

Ce qui semble avoir le plus irrité l'ONU, c'est que Roméo Dallaire ait pris sa mission à cœur. Trop à cœur, peut-être. Pendant qu'à New York les grands magouillaient, le général, sur le terrain, apprenait. Il rencontrait les Paul Kagame, chef militaire du Front patriotique rwandais (FPR), Théoneste Bagosora, ex-militaire chef de cabinet du ministre de la Défense, Augustin Bizimungu, chef d'état-major de l'Armée gouvernementale rwandaise (AGR), Juvénal Habyarimana, président du pays et chef du MRND (Mouvement révolutionnaire national pour le développement) et la clique du CDR (Coalition pour la défense de la république), « l'aile brutale » du MRND, « extrémiste parmi les extrémistes ».

LA MAIN DU DIABLE

Sa rencontre la plus marquante aura été celle avec les caïds de l'Interahamwe, la section jeunesse du MRND, des jeunes « entraînés et endoctrinés dans la haine malade des Tutsis », ceux-là mêmes qui vont lui inspirer le titre de son ouvrage *J'ai serré la main du diable*. « Quand j'ai aperçu la chemise blanche à col ouvert, tachée de sang séché, de l'homme qui se tenait au milieu de la pièce, j'ai presque perdu mon sang-froid, raconte-t-il. J'avais remarqué d'autres marques de sang sur son bras droit lorsque nous nous sommes serrés la main, mais j'ai poursuivi sans trop y penser. Ces chefs singuliers étaient Robert Kajuga, président de l'Interahamwe national, Bernard Mwiragaba, du Conseil national, Ephraïm Nkezabera, conseiller spécial. »

C'est comme si le général nous livrait là les noms de trois des principaux génocidaires. L'incroyable, c'est que, tout en causant, l'un d'eux va se dénoncer. « Tout à coup, dit Dallaire, un des types interrompît Kajuga et annonce que les chefs ont sensibilisé leurs membres pour qu'ils arrêtent les massacres. Je n'en croyais pas mes oreilles. Le type venait tout simplement d'avouer que lui et les siens étaient les auteurs du carnage. »

En entrevue, le général Dallaire dira qu'il ignore ce qui est advenu du trio. « Je ne sais s'ils sont morts ou vivants, en prison ou en liberté. Les prisons sont pleines à Arusha », laisse-t-il tomber.

Un autre incident troublant a lieu dans la nuit suivant le crash de l'avion présidentiel. Le général Dallaire raconte que parti dans la nuit du 6 au 7 avril rencontrer le comité de crise mis sur pied par l'Armée gouvernementale rwandaise, il

se retrouve face à face avec le colonel Bagosora et le chef d'état-major de la Gendarmerie, Augustin Ndirililyimana.

Soudain, le téléphone sonne. Un officier répond, racroche et annonce, en « ébauchant un sourire », que l'avion s'est écrasé dans le jardin de la maison d'Habyarimana et que non seulement le président a été tué, mais également le chef de l'état-major de l'armée, Déogratias Nsabimana, et le président du Burundi, Cyprien Ntaryamira. « Bagosora lui a jeté un regard furibond, se souvient-il, puis s'est tourné vers moi pour voir ma réaction. »

Malgré ces indices, le général Dallaire se garde d'accuser l'entourage du président de l'avoir assassiné. Il se contente de rappeler que la Garde présidentielle a interdit l'accès au site de l'écrasement pendant des semaines et a fait obstacle à toute enquête. « On ne sait pas où s'est ramassée la boîte noire, note-t-il. La piste est vite devenue froide, laissant place à toutes les spéculations. Chose certaine, ça prenait des gens qualifiés pour réussir ce coup-là. »

UNE JOURNÉE LONGUE COMME UNE ANNÉE

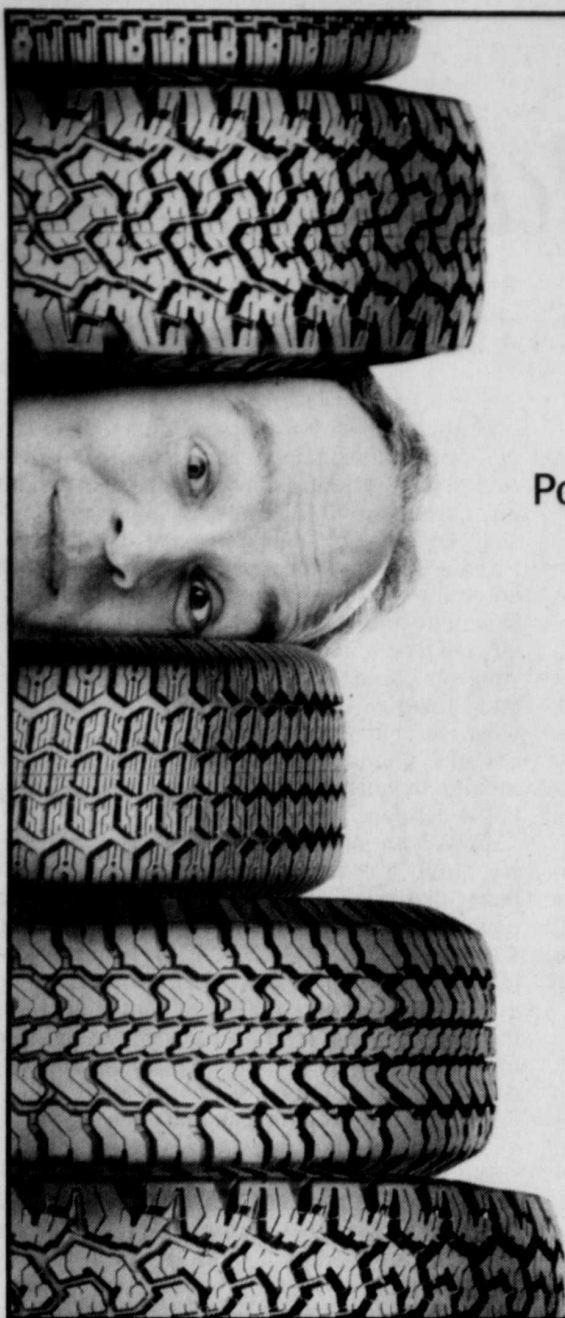
Le général Dallaire est convaincu que l'objectif de l'attentat était de faire échouer le processus de paix enclenché par l'accord d'Arusha qui prévoyait la mise sur pied d'un gouvernement de transition à base élargie (GTBE) à Kigali. « Habyarimana avait signé Arusha. Il était devenu plus réconciliateur avec le temps et les extrémistes auraient voulu s'en débarrasser. Ils me l'ont pratiquement avoué », dira-t-il.

Les événements semblent confirmer cette hypothèse. C'est le sang des modérés qui coulera le premier. « En quelques heures, la Garde présidentielle avait suivi un plan bien organisé et bien exécuté, souligne le général qui parle d'un premier génocide politique avant le grand génocide. Le 7 avril, à midi, les leaders politiques modérés du Rwanda avaient été massacrés ou s'étaient cachés. La possibilité d'un gouvernement modéré était perdue pour l'avenir. »

L'auteur de *J'ai serré la main du diable* décrit le 7 avril 1994 comme une « journée aussi longue qu'une année ». La suite ne devait pas être beaucoup plus heureuse avec les massacres de Gikondo et de l'église de la Sainte-Famille, l'attaque sur l'hôpital de Kigali par le FPR, les bennes à ordures qui ramassaient les cadavres à la tonne dans les rues.

Le général Dallaire a manqué de tout pendant sa mission. D'hommes, de véhicules, d'équipement, de carburant, d'eau, d'argent, de vivres. De fil barbelé et de sacs de sable pour protéger son quartier général. Les militaires ont vécu de rations périmées et, privés de bureaux et de chaises, ont dû travailler à plat ventre sur le plancher. Il a vu la France demander son retrait et les menaces de mort pleuvoir sur lui.

« Après mon retour du Rwanda, j'ai lentement découvert à quel point des pays comme la France, la Belgique, les États-Unis et des formations comme l'AGR et le FPR avaient manœuvré de manière cynique, écrit-il. Je ne peux m'empêcher de penser que nous étions une victime à sacrifier pour que les hommes d'État montrent aux yeux du monde qu'ils agissaient pour mettre fin au génocide. En fait, ce que nous faisons relevait du camouflage pendant que moi, je pensais être la cheville ouvrière des efforts entrepris pour mettre un terme à la crise. »



Pose, valves, équilibrage et spécialiste inclus!

PNEUS D'HIVER À PARTIR DE 59⁹⁵\$

Uniroyal [®] Tiger Paw [®] Ice & Snow [™]	P155/80R13	59,95 \$
Uniroyal [®] Tiger Paw [®] Ice & Snow [™]	P195/70R14	89,95 \$
Uniroyal [®] Tiger Paw [®] Ice & Snow [™]	P205/70R15	94,95 \$
Uniroyal [®] Tiger Paw [®] Ice & Snow [™]	P225/60R16	114,95 \$
BFGoodrich [®] Winter Slalom [™]	P195/70R14	99,95 \$
BFGoodrich [®] Winter Slalom [™]	P205/70R15	109,95 \$
BFGoodrich [®] Winter Slalom [™]	P225/60R16	124,95 \$
Michelin [®] Arctic [™] Alpin [™]	P195/70R14	119,95 \$
Michelin [®] Arctic [™] Alpin [™]	P205/70R15	129,95 \$
Michelin [®] Arctic [™] Alpin [™]	225/60R16	164,95 \$
Goodyear Ultra Grip	P155/80R13	59,95 \$
Goodyear Ultra Grip	P195/70R14	99,95 \$
Goodyear Ultra Grip	P205/70R15	109,95 \$
Goodyear Ultra Grip Ice	P195/70R14	119,95 \$
Goodyear Ultra Grip Ice	P225/60R16	139,95 \$
Snowtrækker Radial ST/2	P195/70R14	84,95 \$
Snowtrækker Radial ST/2	P205/70R15	89,95 \$
Snowtrækker Radial ST/2	P225/60R16	109,95 \$

On a le pneu de camionnette qu'il vous faut!

Uniroyal [®] Laredo [™] AWT [™]	P235/75R15	119,95 \$
Uniroyal [®] Laredo [™] AWT [™]	LT245/75R16	169,95 \$
BFGoodrich [®] All Terrain [™] T/A KO	LT245/75R16	189,95 \$
Michelin [®] LTX [™] M/S	P235/75R15	149,95 \$
Michelin [®] LTX [™] M/S	LT245/75R16	209,95 \$
Goodyear Wrangler AT/S	P235/75R15	169,95 \$
Goodyear Wrangler AT/S	LT245/75R16	199,95 \$
Goodyear Workhorse Extra Grip Radial	LT245/75R16	209,95 \$

BFGoodrich

MICHELIN

UNIROYAL

BRIDGESTONE

GOOD YEAR

GENERAL TIRE

Continental

Firestone

GM

Canada

Service Goodwrench

Bien fait. À temps.



1 800 463-7483
goodwrench.gmcanada.com

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et camionnettes GM. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 2003. Pour tous les détails voyez votre concessionnaire Goodwrench participant du Québec.

LE GÉNOCIDE RWANDAIS

Extraits de « J'ai serré la main du diable... »

Nous publions quelques extraits de « J'ai serré la main du diable — La Faillite de l'humanité au Rwanda », écrit par le lieutenant-général Roméo Dallaire avec la participation du major Brent Beardsley. Ce livre, publié aux Éditions Libre Expression, sera lancé la semaine prochaine.

Ce jour de mai 1994 était absolument radieux. Le ciel bleu était sans nuages, et une légère bise se faisait sentir dans les frondaisons. Difficile de croire qu'au cours des semaines passées un mal imaginaire avait transformé les vallées verdoyantes et les collines couronnées de brume du Rwanda en un cauchemar nauséabond de corps en décomposition — un cauchemar avec lequel il nous fallait vivre chaque jour, un cauchemar pour lequel, en qualité de commandant de la force de maintien de la paix des Nations unies, je ne pouvais m'empêcher de me sentir responsable.

Cette journée avait été relativement bonne. Sous la protection d'un cessez-le-feu précaire et limité, mes hommes avaient escorté environ deux cents civils parmi les milliers qui avaient trouvé refuge chez nous à Kigali, la capitale du Rwanda. Ces malheureux étaient passés par plusieurs postes de contrôle de la milice et du gouvernement afin de se mettre en sécurité derrière les lignes du Front patriotique rwandais (FPR).

Le génocide se déroulait déjà depuis sept semaines tandis que le FPR, une armée rebelle disciplinée (composée largement de fils de réfugiés rwandais qui avaient vécu de l'autre côté de la frontière dans des camps en Ouganda après avoir été chassés de leurs terres par l'indépendance), se rabattait du nord vers Kigali dans un mouvement en tenailles, ce qui ajoutait à la guerre civile au chaos et aux massacres qui sévissaient dans le pays.

Après avoir livré notre précieuse cargaison d'âmes innocentes, nous nous dirigeions vers Kigali dans un Land Cruiser blanc des Nations unies dont le capot s'ornait de mon fanion de commandant tandis qu'en arrière, à droite du véhicule, flottait le drapeau bleu de l'ONU.

Le 12 avril est un jour à marquer d'une pierre blanche: le monde abandonnait le Rwanda à son sort

Armé d'un nouveau fusil canadien C-7, mon tireur d'élite ghanéen occupait la banquette arrière alors que mon aide de camp sénégalais, le capitaine Faye, était assis à ma droite. Nous conduisions sur une section de route particulièrement dangereuse, propice à l'embuscade d'un tireur isolé. La plupart des gens dans les villages avoisinants avaient été massacrés; les survivants avaient pris la fuite avec rien d'autre que leurs vêtements sur le dos. En quelques semaines, ce lieu était devenu un triste terrain vague.

Soudain, un enfant déboucha devant moi sur la route. J'arrêtai le véhicule près de lui. Je m'attendais à ce qu'il soit effrayé, mais il ne broncha pas. D'environ trois ans, il était vêtu d'un tee-shirt sale ressemblant à des restes de sous-vêtement et d'un pagne qui retombait sur son ventre hydrophobe. Il était sale, ses cheveux blanchis et feutrés par la poussière. Un nuage de mouches l'enveloppait, s'attaquant avidement aux plaies dont son corps était couvert. Il nous regarda en silence, tout en suçotant quelque chose qui me sembla être un biscuit à haute teneur protéique. Où donc avait-il pu trouver cette nourriture dans un pareil désert?

Je sortis du véhicule et me dirigeai vers lui. Peut-être était-ce dû à l'état pitoyable dans lequel il se trouvait, mais, pour moi, cet enfant avait le visage d'un ange, et ses yeux reflétaient l'innocence même. (...) Espérant toujours qu'il n'était pas seul, j'envoyai mon aide de camp et le tireur d'élite essayer de découvrir quelque signe de vie. (...) Mes collègues, qui n'avaient

vu personne, revenaient vers nous lorsqu'un bruit de feuillage se fit tout à coup entendre dans le sous-bois, nous faisant sursauter. Saisissant le garçonnet, je le serrai fermement contre moi tandis que nous prenions instinctivement des positions défensives autour du véhicule et dans le ravin. La végétation s'écarta, et nous pûmes alors apercevoir un soldat du FPR solidement armé qui ne devait avoir guère plus de quinze ans. Il reconnut mon uniforme et me salua de façon réglementaire en se présentant.

Il faisait partie d'un poste d'observation avancé situé dans les collines avoisinantes. Je lui demandai qui était le garçon et s'il y avait encore quelqu'un de vivant dans le village, susceptible de prendre soin de lui. Le soldat répondit que l'enfant n'avait ni nom ni famille, mais que lui et ses camarades s'en occupaient. Cela expliquait le biscuit mais ne diminuait en rien mes inquiétudes à propos de la sécurité et de la santé du gamin.

Je protestai en soulignant que l'enfant avait besoin de soins; que nous étions en mesure de les lui donner puisque nous protégeions et entretenions des orphelins à Kigali, endroit où il serait certainement davantage en sécurité que dans un tel contexte. Calmement, le soldat me répéta que le petit garçon devait demeurer où il était, parmi les siens. (...)

Rouge de colère et de frustration, je remarquai alors que notre petit protégé s'était sauvé pendant que nous discutions de son sort. Dieu seul savait où il pouvait se trouver. Finalement, mon aide de camp l'aperçut à l'entrée d'une case non loin de là, en train d'essayer d'enjamber un billot qui en obstruait l'entrée. Je courus après lui, suivi de mon adjoint et de l'enfant soldat du FPR. Le temps d'arriver près de la hutte, l'enfant avait disparu à l'intérieur. Ce que je pensais être un billot se révéla alors être le cadavre d'un homme qui avait dû mourir plusieurs semaines auparavant, car sa chair, rongée par les vers, commençait à se détacher des os. Tandis que je trébuchais sur le corps et pénétrais dans la case, un essaim de mouches m'envahit les narines et la bouche. Tout était si sombre à l'intérieur qu'en premier, ce fut la pauteur plutôt que l'horreur du spectacle qui m'assaillit.

La hutte se composait de deux pièces, dont l'une servait de cuisine et de salle à manger et l'autre de chambre commune. Deux ouvertures grossières avaient été pratiquées dans les murs de torchis. Il faisait très sombre, mais mes yeux s'accoutumèrent à l'obscurité. Je pus voir, disposés de façon plus ou moins circulaire, les corps décomposés d'un homme, d'une femme et de deux enfants. Les ossements blanchis des morts ressortaient d'une sorte de cuir racorni qui avait nagué et été de la peau. Le garçonnet accroupi près des restes de sa mère, suçotait toujours son biscuit.

Je m'approchai de lui lentement et aussi silencieusement que possible, le prit dans mes bras et l'emmenai à l'extérieur. Il se blottissait contre moi et la chaleur de son corps émacié m'emplit d'un sentiment de paix et de sérénité qui m'éleva au-dessus du chaos. Quoi que affamé, cet enfant était vivant; quoique couvert de saleté, il était beau; quoique abasourdi, il n'avait pas peur. (...)

Le 11 avril, cinquième jour du massacre. Le Conseil de sécurité et le bureau du secrétaire général ne semblaient pas savoir quoi faire. J'ai continué de recevoir des demandes de détails supplémentaires qui leur permettraient de décider d'une action concrète. Que pouvais-je leur dire de plus que tous les horribles récits déjà faits? L'odeur de la mort sous un soleil écrasant; les mouches, les asticots, les rats et les chiens errants qui pullulaient comme pour festoyer sur les cadavres.

Par moment, j'avais l'impression que l'odeur de la mort s'infiltrait dans mon corps par tous les pores de ma peau. Mes croyances chrétiennes m'avaient toujours servi de cadre moral au cours de ma vie d'adulte. Mais où était Dieu au milieu de ces abominations? Où était Dieu dans la réponse du monde? Ce jour-là, le retrait des Belges eut comme résultat que 2000 Rwandais perdirent la vie.

Après le 7 avril, en compagnie de quelques expatriés, ils avaient trouvé refuge dans un camp belge installé dans l'école Don Bosco. Ce matin-là, des soldats français arrivèrent à l'école pour évacuer les ressortissants étrangers.

Après le départ de ceux-ci, le commandant de la compagnie, le capitaine Lemaire, a appelé son supérieur, le lieutenant-colonel Dewez, pour ob-



En moins de 100 jours, la guerre au Rwanda a fait plus de 800 000 morts et au-delà de trois millions de blessés et de réfugiés. Il s'agit d'un épouvantable spectacle dont le général Dallaire a été un témoin impuissant et duquel il est rentré chez lui, au Canada, en septembre 1994, brisé et désillusionné.

tenir la permission que sa compagnie aille renforcer les abords de l'aéroport. Il se garda bien de faire mention des 2000 Rwandais que ses troupes protégeaient à l'intérieur de l'école. Dewez accepta et, dès le départ des troupes, l'Interahamwe (jeunes gens militants de l'aile jeunesse du MRND, le parti au pouvoir, entraînés en endoctrinés dans la haine maladroite des Tutsis. Signifie « ceux qui attaquent ensemble » en kinyarwanda) fit irruption dans le camp et massacra presque tous les Rwandais.

Malgré mes rapports écrits et verbaux qui décrivait une situation catastrophique et des événements tels que celui de l'école Don Bosco, à New York, il n'était toujours pas question de renforcement. À maintes occasions, Maurice Baril, chef de la division militaire du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, m'avait très clairement fait comprendre que personne ne s'intéressait au Rwanda. Désormais, comme les risques augmentaient, l'intérêt pour ce pays s'amenuisait. Si, comme on me l'indiquait, toute possibilité de renforcement ne représentait pas une priorité, je voulais m'assurer que nous abandonner ne faisait pas partie du programme. Il y avait un manque évident de leadership à New York. Nous les avions inondés de messages et de rapports et n'avions rien reçu en retour: aucun équipement, aucun renforcement, aucune décision.

Afin que mes troupes participent à l'évacuation, j'ai signé cette nuit-là de nouvelles règles d'engagement. Elles leur donnaient la permission de désarmer les belligérants et d'intervenir par la force après avoir tiré des coups de semonce. Elles permettaient aussi aux commandants de secteurs de décider de la quantité de soldats nécessaires. La question qui se posait néanmoins était de savoir si j'avais le droit de changer mes propres règles d'engagement pour la période d'évacuation. J'étais sur place. C'est moi qui commandais, on m'avait donné cette mission, et j'ai pris la décision.

Ma priorité était l'accord pour la trêve, mais Bizimana ne faisait pas tellement le poids à l'intérieur du gouvernement intérimaire. Bagosora possédait les talents et la soif du pouvoir; cependant, il était difficile à trouver.

Cette journée-là, j'ai quitté le Q.G. à 7 heures du matin pour tenter de négocier la trêve. Cela a demandé huit réunions. À chaque fois, je passais et repassais devant les miliciens, de plus en plus en colère et saouls. Finalement, j'ai réussi à obtenir la signature du FPR à 14 heures 30, et celle de l'AGR le lendemain matin, à 6 heures.

La trêve servait à faire évacuer les 650 expatriés de 22 pays en utilisant 10 vols français. Deux cent onze membres du personnel de l'ONU sont partis grâce à trois vols sur des Hercules de l'armée canadienne. Une compagnie de fusiliers marins français est arrivée, et davantage de paras étaient prêts à intervenir à partir de Bangui. Huit vols ont amené la moitié de la brigade de parachutistes belges, ainsi que des motos et trois véhicules blindés.

Le 12 avril est un jour à marquer d'une pierre blanche: le monde qui, au départ, se désintéressait déjà du Rwanda, l'abandonnait à son sort. L'évacuation rapide des ressortissants étrangers fut le signal pour les tortionnaires que la route vers l'apocalypse était libre. Cette nuit-là, un sentiment de culpabilité lancinante m'empêcha de dormir.

(...)

Autant que je m'en souviens, l'organisation non gouvernementale OXFAM a été la première à utiliser le mot « génocide », le 24 avril, pour décrire les événements du Rwanda. Le terme « épuration ethnique » ne semblait pas avoir la même portée. À la suite de nombreux coups de téléphone avec les employés de l'OXFAM, à Londres, nous avons interrogé New York pour savoir si ce que nous étions en train de constater au Rwanda pouvait porter le nom de « génocide ». À ma connaissance, nous n'avons jamais reçu de réponse mais, après le 24 avril, nous avons commencé à employer ce terme dans toutes nos communications. Je n'avais pas vraiment pris conscience de la controverse que l'utilisation de ce mot provoquerait à New York et dans toutes les capitales mondiales. Quant à moi, il m'a paru que nous nous servions enfin du nom exact.

(...)

Pendant tout ce temps-là, les missions de sauvetage continuaient. Nous réussissions à récupérer une famille par ici, quelques religieuses par là, un ressortissant étranger qui s'était perdu, une personne recherchée.

Responsable des missions de sauvetage, Brent Beardsley, prenait note, chaque matin, des demandes provenant de toutes les capitales mondiales, des ambassades, de l'ONU et des autres agences à Nairobi, ainsi que des rumeurs qu'on lui rapportait.

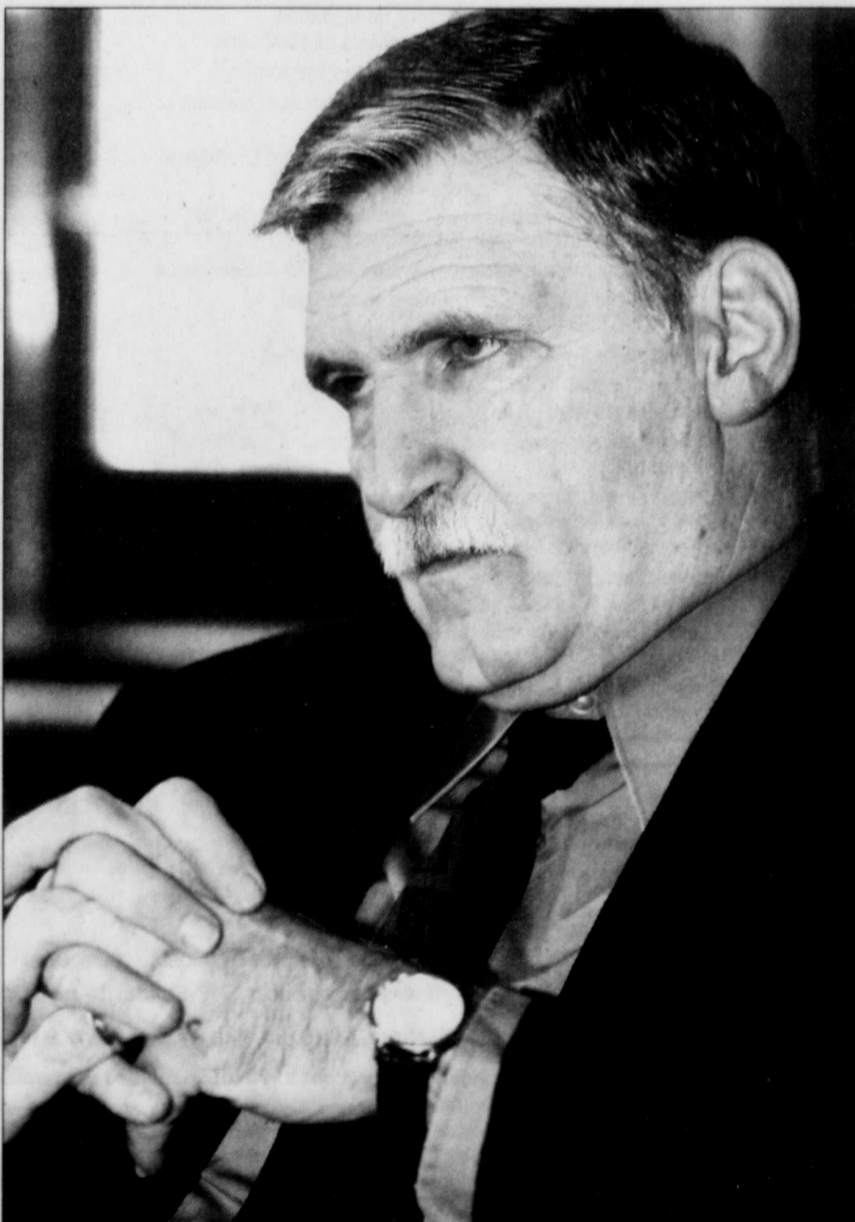
Il choisissait les opérations réalisables et celles que nous ne pouvions

exécuter. Nous devions économiser et réserver nos faibles ressources pour des tâches bien spéciales. Je détestais tout particulièrement la façon dont les dirigeants mondiaux ainsi que les bureaucrates des gouvernements étrangers essayaient de me contacter directement, de me donner des ordres, de me menacer ou bien de m'intimider pour que j'aie sauve quelques Rwandais de leur connaissance.

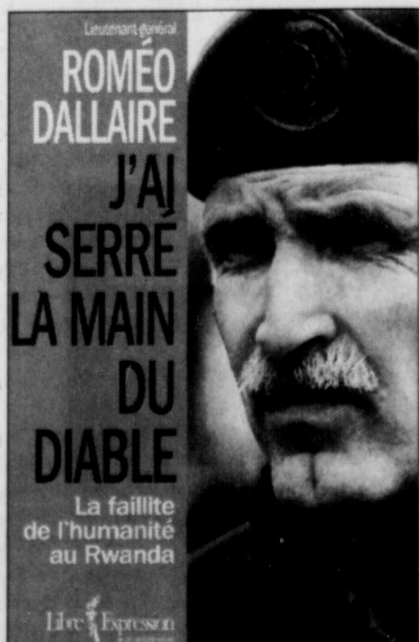
Nous ne pouvons pas bien jouer au bon Dieu. Hélas! Parfois, la situation exigeait que nous choisissions qui allait vivre et qui allait mourir

Pourquoi une personnalité importante aurait-elle eu priorité sur n'importe quel autre citoyen en péril? Je laissais à Brent le soin de choisir. Il est devenu particulièrement doué pour le sauvetage des religieuses, ce qui lui a valu la reconnaissance éternelle de beaucoup d'ordres religieux dans le monde.

Aux yeux de Brent, il n'y avait rien de pire que de retarder l'exécution d'une mission d'un jour ou deux, soit par manque de moyens, soit en raison d'un niveau de danger élevé à l'endroit en question, et de retrouver les personnes qu'on devait sauver récemment exécutées. Nous ne sommes que des hommes. Nous ne pouvons pas bien jouer au bon Dieu. Hélas! Parfois, la situation exigeait que nous choisissions qui allait vivre et qui allait mourir.



Aujourd'hui à la retraite, le général Dallaire continue de travailler, à l'occasion, pour le ministère de la Défense sur des programmes d'éducation. Il planche aussi sur le dossier des enfants soldats et des filles esclaves sexuelles d'organisations rebelles.



« J'ai serré la main du diable — La Faillite de l'humanité au Rwanda », sera lancé la semaine prochaine.

CENTRAIDE EXPRESS

LE JOURNAL DE CENTRAIDE QUÉBEC



Edition du 25 octobre 2003

Des milliers de raisons de donner à Centraide

■ La campagne annuelle de financement de Centraide Québec est l'expression d'un important mouvement d'entraide et de solidarité, un investissement dans le partage, auquel contribuent des milliers de donateurs comme vous.

Donnez à Centraide Québec et aidez des gens d'ici : aidez des familles qui vivent pauvrement, aidez des jeunes à poursuivre leurs études, aidez des adolescents et adolescentes qui vivent des difficultés, aidez des personnes en détresse psychologique ou touchées par la maladie, aidez des personnes âgées qui vivent seules à briser leur isolement.

Donnez à Centraide Québec et aidez plus de 150 organismes communautaires des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches qui, tous les jours, offrent soutien et réconfort aux plus démunis. Donnez à Centraide et aidez des gens qui aident quelque 200 000 personnes démunies pour lesquelles les organismes communautaires associés à Centraide sont souvent le dernier recours.

Donnez à Centraide Québec et apportez votre appui à des milliers de personnes qui, par leur engagement bénévole, contribuent à bâtir une société où tous auront la chance de s'épanouir.

Voici des témoignages de personnes qui travaillent ou qui fréquentent un organisme communautaire associé à Centraide. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à voir comment votre don à Centraide peut aider des gens qui aident des gens d'ici.

Pour verser votre don ou pour en connaître davantage sur Centraide Québec et ses organismes associés consultez le site Internet à :

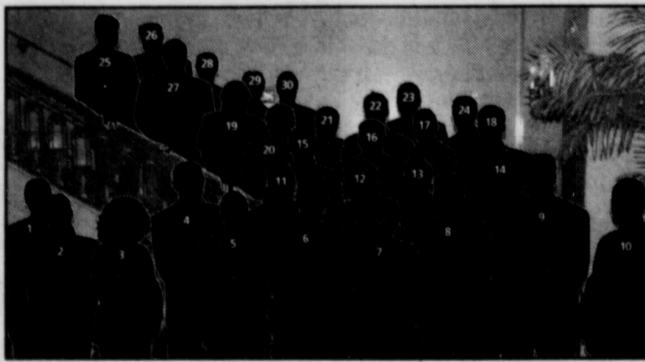
• www.centraide-quebec.com ou communiquez avec nous : par téléphone au 418-660-2100, par télécopieur au 418-660-2111.

Merci à des gens qui aident des gens qui aident des gens d'ici!



Honneur aux donateurs 2003

- Monsieur Donald Van Nostrand, directeur de service, Granirex inc.
 - Madame Lyn Henri, directrice générale, Granirex inc.
 - Madame Kim Loiselle, directrice protection du vivant, Great-West, compagnie d'assurance vie
 - Monsieur Mario Lemonde, superviseur transport, CN
 - Madame Louise Pigeon, Fondation Marcelle et Jean Coutu
 - Monsieur François Gilbert, Coprésident cabinet de campagne
 - Madame Karen Macdonald, directrice de la station, Global Television inc., Coprésidente cabinet de campagne
 - Monsieur Louis Bernier, directeur des ventes, Norampac
 - Monsieur Jean Dufour, vice-président aux ressources humaines, R/D Tech inc.
 - Monsieur Alex Kassatly, directeur général, Fairmont, Le Château Frontenac
 - Monsieur Pierre Robitaille, 1er vice-président, région de l'Est, Fédération des caisses Desjardins du Québec
 - Madame Manon Dessureault, expert en sinistre, AXA Assurances inc.
 - Monsieur Richard Bell, président-directeur général, SSQ GROUPE FINANCIER
 - Monsieur Alain Dubuc, président et éditeur, Le Soleil
 - Monsieur Christian Goulet, vice-président adjoint, responsable régional, Bell Canada
 - Monsieur Jacques Lussier, vice-président, Banque Laurentienne du Canada
 - Monsieur Michel Sanschagrin, vice-président directeur général - administration et actuaire en chef, Industrielle Alliance, Assurance et services financiers
 - Monsieur Daniel Doucet, directeur principal, développement des affaires, EDS Canada inc.
 - Madame France Moore, directrice de succursale, BMO Groupe financier
 - Monsieur Paul Naud, directeur service de sécurité et de prévention, Université Laval
 - Monsieur Pierre Moreau, vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec
 - Monsieur Jacques Alain, vice-président, directeur général, Alcoa - Aluminerie de Deschambault
 - Monsieur Yvon Bussièrès, président de l'arrondissement La Cité, Ville de Québec
 - Monsieur Réjean Lévesque, premier vice-président, services aux entreprises, Banque Nationale du Canada
 - Monsieur Normand Martin, directeur général de l'exploitation, Rothmans Benson & Hedges inc.
 - Monsieur Léon Saint-Arnaud, directeur des projets internationaux, TELUS Solutions d'affaires inc.
 - Monsieur Jean-François Dallaire, vice-président aux ressources humaines, Groupe Promutuel
 - Monsieur Michel Dubé, directeur régional, Hydro-Québec
 - Madame Valérie Lemieux, responsable des communications, Boa-Franc inc.
 - Monsieur Alexis Ségal, directeur des affaires générales, Alcan inc.
- Absent au moment de la photo, Monsieur Claude Marcoux, vice-président principal, Le Groupe CGI inc.



Témoignages...



Rita

Association des personnes handicapées de la Chaudière

Si l'Association n'existait pas, plusieurs personnes handicapées seraient seules à la maison et ne parleraient à personne. L'Association m'a permis de rencontrer beaucoup de gens. Aujourd'hui, je fréquente l'organisme deux fois par semaine et je suis membre du conseil d'administration.

François Giroux
directeur

Vivre Sans Violence (Vi-Sa-Vi)

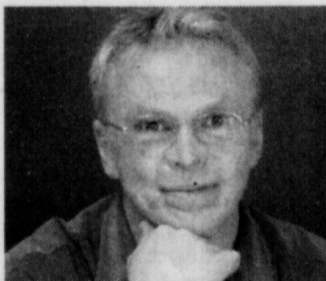
Les hommes que nous recevons à Vivre Sans Violence (Vi-Sa-Vi) sont des travailleurs, des étudiants, des pères de famille qui ont une multitude de compétences mais qui vivent une problématique de violence. À Vi-Sa-Vi, on travaille cette partie-là et on conserve le reste. Lorsqu'une personne veut changer, ça vaut la peine d'investir de l'énergie pour l'aider... au fond, c'est toute la collectivité qui en bénéficie par la suite.



Marie-Hélène

Adoberge Chaudière-Appalaches

À l'Adoberge, j'ai eu la sensation de retrouver une famille. C'était à un moment de ma vie où j'avais besoin de prendre soin de moi, de m'imposer des limites, de me reposer, de déterminer mes besoins réels, de constater mes qualités et mes points forts. Si l'Adoberge n'avait pas existé, je n'aurais probablement pas terminé mes études et je serais devenue une personne bien différente.

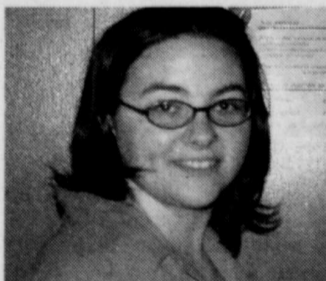


Martin

bénévole

Association des grands brûlés ELAM.

J'ai connu l'Association des grands brûlés ELAM, petit à petit. Je voulais rencontrer des gens comme moi et témoigner de mon expérience et de mon cheminement. Depuis 1987, je m'implique bénévolement et je participe activement aux activités de l'organisme.



Renée-Claude Laroche

responsable

Comité prévention suicide Charlevoix

Le Comité prévention suicide Charlevoix est le seul organisme dans cette région à privilégier la prévention du suicide. Ça prend des années de travail avant que l'on puisse observer des résultats. Si Centraide n'existait pas, notre organisme ne pourrait poursuivre ses activités de prévention si essentielles à notre mission de base.



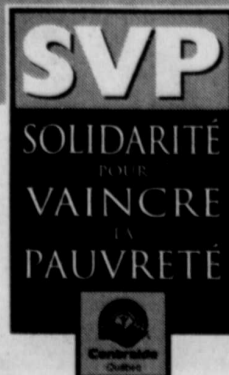
Chantal Larouche

directrice

Maison hébergement jeunesse Sainte-Foy

Si la Maison hébergement jeunesse Sainte-Foy n'existait pas, les situations difficiles vécues par les jeunes filles et leur famille pourraient s'aggraver. Au cours de la dernière année, 128 filles ont été hébergées, ce qui signifie que 128 familles ont bénéficié des services que nous offrons. C'est un répit apprécié autant par les jeunes que par leurs parents.

Centraide Québec en a diné...



de la pauvreté!

Les dîners-conférences SVP Solidarité pour vaincre la pauvreté reçoivent

MME NICOLE BOILY, Présidente du Conseil de la famille et de l'enfance

Sujet : « Il n'y a pas d'enfants pauvres sans familles pauvres »

De multiples situations conduisent à la pauvreté. Dans notre société moderne, la présence d'un enfant peut faire basculer l'équilibre économique précaire d'une famille. Des parents éprouvent des difficultés à se sortir de la pauvreté, même en travaillant. À partir de l'analyse qu'elle fait de la situation, Madame Boly soumettra ses réflexions sur les politiques publiques de soutien économique à l'égard des familles. Les mesures d'aide sont-elles adaptées aux réalités des familles? Favorisent-elles une amélioration significative et durable de la situation?

Le mercredi 29 octobre 2003, de 11:30 à 14:00 • Holiday Inn Select (Centre-ville), 385, rue de la Couronne, Québec
Information et inscription : téléphone 418-660-2100 ou dinersconferences@centraide-quebec.com

SCIENCE

« Shenzhou-V » : la nouvelle attraction des étoiles

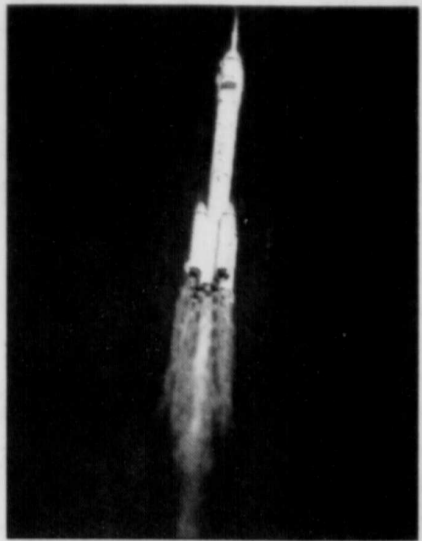
En relançant la concurrence, Pékin réactive le moteur de la conquête spatiale, éteint avec la guerre froide

SYLVESTRE HUET
© Libération

■ Le meilleur ami de l'astronaute? Le taïkonaute! L'irruption fracassante de la Chine dans les vols habités arrive à point nommé pour ses partisans, confrontés à une crise profonde. Et renforce leurs espoirs en stimulant les deux moteurs de l'exploration du cosmos par des *homo spatialis* en scaphandre. La compétition, à court terme. Et, plus tard, la coopération internationale.

Compétition? « On y va parce qu'ils y vont. » Depuis Youri Gagarine et John Glenn, la course à la Lune déclenchée par Kennedy et la station russe Mir, c'est l'adage répété par les hommes politiques qui décident des budgets spatiaux. Questionnés sur l'utilité réelle des vols d'astronautes français, c'est toujours l'ultime réponse des ministres en charge de l'espace, de droite ou de gauche. Logique. L'homme dans l'espace, c'est coûteux, peu utile, dangereux. Mais c'est prestigieux, symbolique, voire indispensable pour affirmer la prééminence de son système politique ou social, prouver qu'on a « une vision ».

Après avoir fait la force des vols habités, un tel raisonnement a failli les tuer... lorsque le moteur de la guerre froide s'est éteint. Un premier sursis a été gagné, il y a une dizaine d'années, quand les Américains se sont persuadés qu'une aventure spatiale commune, la Station spatiale internationale (ISS) avec la Russie, était un bon moyen de pénétrer le milieu des ingénieurs capables de concevoir et fabriquer les vecteurs des armes nucléaires. Surtout que la NASA a réussi à faire croire qu'une telle station coûterait moins cher que de réaliser seule son projet. Après la destruction en vol de *Columbia*, en février 2003, une lourde incertitude pè-



Dans les années à venir, des vols de plus en plus longs et sophistiqués vont suivre le lancement de « Shenzhou-V ».

se sur l'avenir de cette station. Au mieux, les agences spatiales visent une exploitation *a minima*. Comme le montre la prochaine relève de l'équipage permanent de la station — le 18 octobre par un tir de *Soyouz*

à Baïkonour, qui emportera également, pour six jours, l'astronaute espagnol Pedro Duque —, réduit à deux astronautes, contre six prévus à l'origine. La reprise de sa construction, dont l'amarrage des laboratoires européen et japonais, est suspendue à la reprise des vols de navettes. Quant à son futur plus lointain, il dépend du système de transport — fusée classique et mininavette — choisi par le patron de la NASA pour remplacer la navette.

Nul doute que le succès du taïkonaute sera un puissant argument auprès des politiques pour conforter les budgets. Surtout que les Chinois s'amuse à agiter les mots *Lune*, *Mars* ou *station spatiale*, dans les colloques internationaux. Le compartiment orbital de *Shenzhou* pourrait ainsi servir d'embryon à une station autonome — l'un d'entre eux a déjà été utilisé durant neuf mois en orbite. Dans les années à venir, des vols de plus en plus longs et sophistiqués vont suivre ce premier tir, mais sans la précipitation qui a marqué la course-poursuite à laquelle se livraient Russes et Américains, il y a 40 ans. En revanche, la poursuite d'une

aventure solitaire à grande échelle semble peu probable. Il faudrait pour cela que la Chine mobilise des moyens techniques et financiers considérables pour un résultat peu attractif: le soufflé spatial risque de retomber encore plus vite qu'après *Apollo*.

COOPÉRATION

La carte de la coopération, déjà évoquée pour la station spatiale à l'occasion de discussions discrètes avec les Européens, serait bien plus intéressante, ouvrant une voie supplémentaire à l'acquisition à moindre coût des technologies modernes. Pour l'instant, les approches chinoises ont été poliment refusées. Mais la donne change: les gouvernements pourraient trouver là matière à tisser des liens avec une grande puissance au rôle international croissant. Tandis que les agences occidentales, de leur côté, peuvent rêver refaire le coup de la coopération russo-américaine — les vols *Mir-Shuttle* — étendue aux Européens avec la station internationale, gravant ainsi leurs budgets menacés et leurs programmes contestés dans le marbre d'accords diplomatiques.



Le forfait Fido à Fido

Désolé, seulement chez Fido.

- > Appels locaux, messages textes et clavardage illimités entre abonnés Fido
- > 1000 minutes les soirs et week-ends
- > 100 minutes de jour en semaine
- > Facturation à la seconde (Désolé, ça aussi c'est seulement chez Fido.)

25 \$ par mois

1 888 481-FIDO

Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

LES MAGASINS

- Place Fleur de lys (en face du Sears)
- Place Laurier, 2^e étage
- Galeries de la Capitale, 2^e étage

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec:



ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Coup de barre

Confronté au vieillissement de sa population et à une éventuelle pénurie de main-d'œuvre, Québec pose un geste positif en voulant bonifier le Régime des rentes des travailleurs de plus de 65 ans. Il faudra cependant beaucoup plus pour maintenir les gens au travail. Les entreprises devront modifier leur organisation et leur fonctionnement, et les travailleurs, cesser de croire que la vie active s'arrête à 55 ans et qu'une retraite dorée de 25 ans les attend.

C'est un véritable revirement des mentalités et des pratiques qui doit s'effectuer pour que la société québécoise puisse faire face économiquement et socialement au vieillissement de la population, un phénomène qui l'affecte davantage que les autres provinces canadiennes ou les États-Unis.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Si la situation demeure inchangée, il y aura d'ici 10 ans au Québec plus de gens qui sortiront du marché du travail que de personnes qui y feront leur entrée. Compte tenu que notre taux de fertilité est bas et que nous ne réussissons pas à faire le plein d'immigrants, nous n'avons pas le choix d'accroître notre temps d'activité au boulot si nous voulons maintenir notre productivité et notre niveau de vie.

Pendant des années, les travailleurs âgés (si on peut vraiment désigner ainsi une personne de 55 ans dont l'espérance de vie est de plus de 75 ans) ont été dévalorisés. Pour faire des économies et pour faire place à une main-d'œuvre plus jeune et moins coûteuse, les entreprises ont favorisé la mise à la retraite de milliers de travailleurs. Pourtant, bon nombre d'entre eux auraient pu poursuivre si on ne les avait pas considérés comme du bois mort ou si on les avait formés pour affronter les transformations dans l'entreprise.

Aujourd'hui, les employeurs, mais aussi les syndicats et les salariés, autant dans le secteur privé que public, doivent trouver les formules pour maintenir au travail le plus grand nombre de « vieux ». Tâche allégée, horaire plus souple, programme de mentorat auprès des débutants, retraite progressive et davantage de formation continue peuvent contribuer à garder plus longtemps les travailleurs au bureau ou à l'usine.

Le défi est grand, car même si les employeurs connaissent depuis longtemps les effets du vieillissement démographique, peu d'entre eux ont amorcé les changements qui s'imposent. Selon des données de la Régie des rentes et du Conseil du patronat, près de 60 % n'ont toujours pas de plan pour faire face au vieillissement de leur personnel.

Si les entreprises ont du chemin à faire, les travailleurs aussi. Les Québécois se retirent du marché du travail plus tôt que les Canadiens et les Américains. Pendant des années, on leur a fait miroiter qu'ils pourraient prendre une retraite dorée à 55 ans. Un objectif pourtant inaccessible pour bien des gens. D'abord parce qu'ils n'ont pas suffisamment épargné en prévision de leur retraite, mais aussi parce que la chute des valeurs boursières a modifié grandement les rendements escomptés.

Il y a 30 ans, la durée moyenne de la retraite était de 13 ans. Elle est aujourd'hui de 19 ans. Lorsque l'espérance de vie augmente, les projets de vie changent aussi. Une chose doit toutefois être préservée : le libre choix. Québec privilégie des incitatifs financiers plutôt que de modifier l'âge de la retraite ou de pénaliser ceux qui partent trop tôt. À voir la grogne que de telles mesures ont suscitée en France et en Italie, le choix du Québec est judicieux.

Train fantôme (2)

Il faudrait se coller des lunettes roses sur le nez pour déceler un train rapide dans les investissements annoncés par le ministre David Collenette. Il faudrait aussi être doté d'une sacrée dose d'optimisme pour imaginer qu'ils ouvriront la voie à un rebond du transport ferroviaire par passagers dans le corridor Québec-Windsor. Ce qu'Ottawa vient surtout de confirmer, c'est que le train rapide restera un train fantôme.

Même si on pourra toujours y trouver des points positifs, l'annonce d'hier constitue une retentissante défaite pour tous ceux qui, depuis des années, espéraient la mise en service d'un train rapide au Canada. C'est aussi un cuisant revers pour le ministre des Transports lui-même, qui, l'an dernier encore, se disait confiant de pouvoir annoncer cet autonome un investissement de trois milliards \$ pour donner vie au projet de train rapide dans le corridor le plus fréquenté au pays.



Jean-Marc Salvat

JMSalvat@lesoleil.com

En théorie, on peut bien dire, comme le ministre, que la porte demeure ouverte pour l'avenir. Mais dans les faits, elle est bien fermée.

Regardons les choses en face : si David Collenette n'est pas parvenu à faire entériner son projet originel par le Conseil des ministres, alors qu'il est encore officiellement dirigé par son ami Jean Chrétien, qui y parviendra ? Certainement pas le successeur pressenti du ministre, le député Stan Keyes, pour qui tout investissement dans le transport ferroviaire de passagers s'apparente à de la gabegie. Une opinion d'ailleurs largement répandue sur la colline parlementaire.

En fait, on est tellement loin d'un train rapide que même les 692 millions \$ annoncés hier pourraient être remis en question par Paul Martin. Ce serait d'autant plus irresponsable, cela dit, que cette somme, qu'on prévoit verser au compte-gouttes jusqu'en 2009, ne servira qu'à rapiécer le réseau—ou à le maintenir à flot, pour dire les choses moins méchamment.

Le projet de train rapide proposé par Via Rail n'avait rien à voir avec le TGV dont on parlait il y a une dizaine d'années. Il était beaucoup plus modeste. Pour les citoyens de Québec, peu gâtés en matière de transport aérien, il aurait eu le mérite d'offrir un nouveau vrai choix en matière de déplacements. Il aurait ramené à deux heures le trajet entre la capitale et Montréal. Plus largement, il aurait eu la capacité de favoriser une nouvelle dynamique économique et touristique.

DES SÉPARATISTES PRENNENT D'ASSAUT
LE MÉTRO DE TORONTO...



Réingénierie: le devoir de transparence



Alain Dubuc
Président et Éditeur

ADubuc@lesoleil.com

Il y a une chose qui fait consensus dans le débat sur la réingénierie de l'État : le mot est affreux. Comme le disait le chef de l'opposition, Bernard Landry, le terme ne se retrouve pas dans le dictionnaire. Il s'agit non seulement d'un emprunt à l'anglais mais d'un néologisme qui s'écrit mal, qui se prononce encore plus mal et qui envoie un message un peu menaçant. Pas étonnant que le premier ministre Charest ait doucement éliminé ce terme de son vocabulaire pour plutôt promettre de redéfinir ou de réinventer l'État.

Ce n'est toutefois pas cette évolution stylistique qui facilitera la tâche de Jean Charest, aux prises avec un débat mal engagé, menacé de dérapages dont il est en grande partie responsable.

La réflexion des libéraux sur le rôle de l'État, depuis la prise du pouvoir, s'est faite en vase clos. Ce culte du secret a certainement suscité des craintes qui ont facilité le travail des détracteurs. Mais il provoque également une polarisation inutile qui pourrait compromettre la capacité du gouvernement à mettre en œuvre les changements fondamentaux qu'il a annoncés.

Le gouvernement libéral, en voulant repenser l'État, s'est engagé dans une démarche essentielle. Mais l'importance de cette réforme, la complexité de sa mise en œuvre, ses implications sociales, économiques et politiques imposent au gouvernement un devoir de transparence.

On a vu cette semaine que les centrales syndicales et des groupes populaires ont manifesté à Québec avec l'appui chaleureux de l'opposition péquiste contre les projets libéraux. Il n'y a rien d'étonnant à cela. On pouvait donc s'attendre à ce que tous ceux qui se sont opposés depuis le début au programme libéral reviennent à la charge.

Il est cependant moins normal que cette opposition, celle du club des perdants, ait une influence disproportionnée par rapport à son poids réel. C'est en grande partie le vacuum politique créé par les silences du gouvernement libéral qui permet à ces forces de contester sa légitimité.

Le mandat des libéraux est pourtant solide. Jean Charest a très clairement annoncé, en campagne électorale, sa volonté de repenser le modèle québécois et de revoir le rôle de l'État. Quand on sait que cette portion de son programme rejoignait celui de l'ADQ, une très forte majorité de Québécois, près des deux tiers, a exprimé une volonté de changement dans la façon de gérer l'État.

Mais si ce mandat est très fort, sa portée est limitée. Séduits par un projet de lutte au gaspillage, de réinvestissement en santé, de réduction de la lourdeur étatique, de baisses d'impôt, les électeurs n'ont certainement pas mesuré la portée et le coût de ces changements. Le leader libéral, en



Si Jean Charest avait été plus précis et mieux compris, le chef de l'opposition, Bernard Landry (photo), ne pourrait pas proférer impunément des énormités, comme de dire que la réingénierie, ce sont des « coupes sauvages dans les missions de l'État », estime Alain Dubuc.

campagne, a été plus que discret sur les choix douloureux qu'implique une révision du rôle de l'État. L'appui initial risque donc de s'effriter à mesure que les Québécois mesureront les implications.

Or, si nous connaissons les grands principes généraux qui animent les libéraux, nous n'avons pas la moindre idée de ce que cela donnera en pratique. Quelles seront les frontières de cet État repensé, quelles missions risquent d'être sacrifiées, quelles seront les nouvelles priorités, quel sera l'impact de nouvelles façons de faire ? Nous n'en savons rien.

Il n'est donc pas étonnant que le doute s'installe. On comprend que la nouvelle équipe ministérielle ait voulu réfléchir et analyser avant de passer à l'action. On devine aussi que ses idées n'étaient pas parfaitement claires. Mais il faudra que le gouvernement Charest sorte rapidement de ce mutisme.

Le gouvernement a, en effet, un devoir de transparence. D'abord pour dissiper les doutes et les inquiétudes qui n'ont pas de fondement. Ensuite par nécessité démocratique ; élus sur des principes généraux, les libéraux doivent décrire aux citoyens les conséquences concrètes de leur démarche. Aussi par efficacité politique : des changements complexes doivent être expliqués pour être compris, ce qui exige transparence et pédagogie.

Enfin, et c'est là le plus important, le programme libéral, s'il veut revoir le modèle québécois, doit réussir à transformer la culture québécoise et créer de nouveaux consensus pour remplacer ceux du passé. Cela est impossible sans un vaste débat démocratique.

On voit déjà les effets pervers de la stratégie du silence. Si le premier ministre Charest avait été plus précis et mieux compris, le chef de l'opposition, Bernard Landry, ne pourrait pas proférer impunément des énormités, comme de dire que la réingénierie, ce sont des « coupes sauvages dans les missions de l'État ». Rien ne permet en effet cette interprétation.

Mais ce qui est encore plus inquiétant, c'est le glissement du débat qui risque de nous éloigner de l'essentiel en laissant tout le terrain aux protagonistes les plus verbaux, les groupes qui représentent ceux qui tirent avantage du *statu quo*.

Le projet de modernisation de l'État englobe des questionnements qui ne sont pas de même niveau et de même portée. Il mène, dans un premier temps, à une réflexion sur la mission de l'État, son rôle, les limites de son action, ses priorités et, dans un second temps, sur l'efficacité de ses interventions, sur les meilleures façons de dispenser des services.

Le questionnement sur le rôle de l'État soulève des enjeux fondamentaux et porte en fait sur des choix de société. Par comparaison, les débats sur la façon de procurer les services, sur l'impartition, sur les partenariats privés-publics, assez techniques et de portée limitée, sont des débats foncièrement mineurs. Le danger qui commence à nous guetter, c'est que ces aspects mineurs prennent toute la place.

Les citoyens ne se soucient en effet pas beaucoup de savoir qui procure les services publics, qu'une cafétéria d'hôpital soit privée, que les permis de conduire soient délivrés par le CAA plutôt que par des fonctionnaires, ou même que les échographies soient faites en clinique privée, à condition qu'elles restent gratuites. Ce qu'ils veulent, ce sont de bons services.

Ces changements affectent cependant ceux qui œuvrent dans le secteur public. Et ce sont eux que l'on entend le plus. On comprend leur inquiétude mais il ne faut pas que leurs préoccupations, souvent corporatistes, détournent le débat.

Le risque est grand que les principaux acteurs de tout débat sur l'État, soit les citoyens, ceux qui votent, qui paient des impôts, ceux à qui les services publics sont destinés, soient encore une fois relégués au rôle de simples spectateurs dans une bataille qui mobilisera des intérêts corporatistes.

OPINIONS

Investir dans la petite enfance

Trop bien pourvus en services, nos tout-petits? Les récentes recherches sur le développement du cerveau de l'enfant méritent qu'on revoie ces hypothèses

Céline Poulin

Professeur en techniques d'éducation à l'enfance au Cégep de Sainte-Foy et coauteure du livre « Le Bébé en garderie »

Le récent débat autour des services de garde laisse croire que nos petits, entre trois mois et cinq ans, sont trop bien pourvus en services et qu'il faudrait renoncer à certains financements ou exigences. Or, les récentes recherches au sujet du développement du cerveau de l'enfant méritent que l'on revoie de telles hypothèses.

Un petit de 18 mois, dans un centre de la petite enfance, est tout concentré dans un coin spécialement aménagé afin d'explorer les mécanismes d'emboîtement. Après de nombreux essais, il réussit à introduire un couvercle dans une fente transversale. Son visage s'illumine et il se tourne fièrement vers son éducatrice qui l'encourage dans sa découverte. Un enfant de huit ans, de son côté, dans une classe, est tout concentré pour apprendre les complémentaires du 8: son professeur l'accompagne dans sa mémorisation.

Ces deux enfants affrontent de grands défis pour leur âge, comme tous les êtres humains, et pourtant, les réussites des petits passent souvent inaperçues ou sont qualifiées d'anodines, et le travail de leurs éducatrices est souvent méconnu.

L'être humain est le seul mammifère qui naît aussi démuné. Le cerveau d'un humain en bas âge est fragile, incomplet. C'est donc entre zéro et trois ans qu'il faut investir pour former son cerveau. La recherche en neurologie du développement nous interpelle de plus en plus quant à la délicatesse de l'accompagnement qu'il faut offrir aux tout-petits. En fait, l'environnement humain et physique de ceux-ci ne fait pas seulement influencer leur humeur: leurs relations humaines ainsi que le milieu physique structurent l'architecture du cerveau.

HYPERVIGILANCE

Selon l'Institut canadien de santé infantile, un environnement trop stimulant (trop de stress, trop de stimulations, trop d'exigences non conformes à l'âge, trop d'enfants, trop d'imprévisibilité...) amènerait les enfants à sécréter une hormone de réaction au stress qui peut les placer en état « d'hypervigilance ». L'enfant est alors sous tension, même sans raison, plutôt que dans un état de détente, de concentration et d'exploration.

Cette « hypervigilance » peut devenir une habitude et nuire considérablement au parcours scolaire futur des enfants. Un environnement sous-stimulant, sans liens stables avec un adulte, avec peu de contacts chaleureux, insuffisamment d'espace ou d'objets de jeu conduit le petit à ne pas utiliser tout son potentiel de développement du cerveau et condamne certaines habiletés par un processus d'élagage. L'enfant perd donc des chances d'actualiser son potentiel humain.

Il y a donc, chez les tout-petits, un grand besoin de professionnels pour ajuster cette stimulation afin qu'elle soit satisfaisante et pour développer une sensibilité à leur accompagnement. Le réseau des services de garde, au Québec, fort d'un



Le cerveau d'un humain en bas âge est fragile, incomplet. C'est donc entre zéro et trois ans qu'il faut investir pour former son cerveau.

investissement de professionnels, s'est consolidé sauf qu'il y a encore des pratiques, attribuables au manque de formation, dont on néglige les effets et qui posent l'urgence de continuer à former des éducatrices et à s'interroger sur la qualité des services.

Ainsi, trop de bébés et d'enfants des groupes de 18 mois sont accueillis sans égard à la référence

ou à l'attachement qu'ils doivent vivre en l'absence de leurs parents. Être accueilli par une personne non familière, dans un local où il n'a pas de repères, avec de nombreux autres enfants, prive un marmot de la sécurité pourtant fondamentale à cet âge. Que dirions-nous de changer chaque jour de collègues, de conjoint, de locaux sans en être avertis à l'avance? Pouvoir

bénéficier d'une éducatrice de référence (elle représente les parents en leur absence et consolide leur lien), c'est la prémisse d'un environnement étudié pour encourager un enfant de cet âge à explorer. L'exploration l'amènera alors sur la voie des apprentissages futurs.

NORMES MINIMALES

Dans beaucoup de services, l'espace qui est alloué aux petits par le ministère est calculé avec la norme minimale. Cette norme est déjà en deçà des normes des autres pays. Mais surtout, cet espace est inadapté aux besoins moteurs. Leur motricité devrait se raffiner et ainsi préparer toutes les habiletés scolaires. Trop de milieux de poupons sont exigus et ne permettent pas d'actualiser ce potentiel. Cela amène des agressions fréquentes entre les enfants qui n'ont alors pas la chance d'apprendre l'autorégulation, c'est-à-dire la capacité de passer d'un état d'excitation à un état de calme, ce qui servira plus tard à gérer les excès d'inattention en classe.

Trop d'enfants au Québec ont des déficits de sommeil pour qu'on ne s'interroge pas sur l'organisation et l'encadrement des siestes dans nos milieux de garde

Pourtant, certains ont tendance à interpréter les demandes d'espace, ou des aménagements comme les planchers chauffants dans le local des bébés, comme des demandes excessives et farfelues. Peut-on imaginer des bébés, 10 heures par jour, rampant sur une dalle de béton dure et froide, déposant au sol leur oreille fragile aux otites, palpant, explorant leur surface de jeu sans qu'il y ait d'impacts sur leur santé?

Trop d'enfants des groupes de 18 mois ne peuvent dormir à leur rythme et selon leurs besoins. Or, l'on sait que le corps va compenser en utilisant des réserves qui mineront la disponibilité à apprendre. Trop d'enfants au Québec ont des déficits de sommeil pour qu'on ne s'interroge pas sur l'organisation et l'encadrement des siestes dans nos milieux de garde. Un milieu de qualité avec des éducatrices professionnelles va faire toute la différence.

Entre zéro et cinq ans, les enfants sont dans une phase d'investissement dans leur développement. Il ne nous viendrait pas à l'idée d'ouvrir des classes inadéquates sans personnel formé. Il faut s'assurer que nous continuerons de perfectionner notre réseau des centres de la petite enfance au Québec. Nous sommes au début de notre compréhension des besoins des petits et le chemin parcouru vaut la peine d'être poursuivi. Nous devons viser la consolidation d'un réseau qui s'est développé rapidement et qui doit maintenant passer à l'étape de consolidation. Notre société y gagnera à très court terme. Il faut investir en petite enfance!

La diversité culturelle, un succès pour la diplomatie québécoise

Monique Gagnon-Tremblay et Line Beauchamp

Les auteurs sont vice-première ministre et ministre de la Culture et des Communications, ministre des Relations internationales, ministre responsable de la Francophonie

Le Québec tout entier doit se réjouir des récents développements à l'UNESCO concernant la diversité culturelle. Il convient de souligner que la diplomatie québécoise a joué un rôle particulièrement actif à cet égard et a fait preuve d'audace et de vision pour faire connaître et défendre notre point de vue.

La culture joue un rôle déterminant pour l'identité des peuples, la cohésion sociale et la vie démocratique. Voilà pourquoi les biens et les services culturels ne peuvent être l'objet des règles classiques du droit commercial international visant à assurer l'ouverture progressive des marchés.

La diversité culturelle constitue la réponse appropriée à l'aspiration des peuples à se développer dans un environnement où toutes les cultures peuvent s'épanouir. Un véritable dialogue des cultures contribue à la richesse de l'humanité.

LA POSITION QUÉBÉCOISE

La position du gouvernement du Québec a été rendue publique le 19 septembre dernier. Elle se résume ainsi:

□ Le Québec veut conserver sa pleine capacité d'intervenir pour soutenir la culture par ses politiques;

□ Le Québec refuse de prendre des engagements de libéralisation et aura recours aux réserves nécessaires pour préserver ses politiques dans le cadre de toutes les négociations commerciales (OMC, ZLÉA, accords bilatéraux, etc.) et de la libéralisation du commerce et de l'investissement, chaque fois que des questions soulevées pourront avoir une incidence sur la capacité du Québec de prendre des mesures de soutien à la culture;

□ Le Québec appuie l'adoption d'une Convention internationale sur la diversité culturelle consacrant le droit des États et des gouvernements à maintenir, à développer et à mettre en œuvre des politiques de soutien à la culture;

□ Cette Convention internationale devra définir



Line Beauchamp



Monique Gagnon-Tremblay

un droit applicable en matière de diversité culturelle tout en soulignant l'ouverture aux autres cultures et à leurs expressions; cette Convention internationale créerait un droit parallèle au droit commercial international, qui ne serait pas subordonné à celui-ci, et qui comprendrait un mécanisme de règlement des différends efficace.

LE QUÉBEC, UN PRÉCURSEUR

Il est bon de rappeler que le gouvernement du Québec a été l'un des premiers gouvernements à s'être déclaré officiellement en faveur d'un instrument international sur la diversité culturelle. Aux côtés de la société civile et des milieux culturels, il a orienté son action en vue de faire reconnaître ce droit des États et des gouvernements de soutenir la culture.

Le gouvernement québécois a mené une campagne pour faire adopter ce principe au sein de diverses instances internationales, notamment au sein du Réseau international sur la politique culturelle (RIPC), à l'Assemblée des régions d'Europe et à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Lors du dernier Sommet de la Francophonie, en 2002, à Beyrouth, les chefs d'État et de gouvernement ont souhaité l'adoption d'un instrument international sur la diversité culturelle, comme l'avaient fait les ministres de la Culture membres du RIPC, en Afrique du Sud, en octobre 2002. Ces deux instances ont alors identifié l'UNESCO comme l'enceinte à privilégier pour ce faire.

Sur le plan bilatéral, l'un des véhicules de l'action québécoise a été le Groupe de travail

franco-québécois sur la diversité culturelle qui a permis à la France et au Québec de développer des positions communes. Parmi les réalisations les plus notables du groupe, il faut signaler la publication du rapport conjoint des juristes Ivan Bernier et Hélène Ruiz Fabri intitulé *Évaluation de la faisabilité juridique d'un instrument international sur la diversité culturelle*. Ce rapport, qui a contribué à légitimer l'idée d'un instrument international et qui a défini les contours de celui-ci, constitue maintenant une référence.

UN PROCESSUS S'AMORCE

Il faut se réjouir de ce que l'UNESCO ait saisi l'occasion qui lui était offerte de se situer au cœur d'un débat majeur pour notre temps, lui permettant ainsi de jouer un rôle de premier plan dans les efforts en vue de favoriser une mondialisation maîtrisée.

La décision de l'UNESCO de cette semaine de donner un mandat à son directeur général, M. Koichiro Matsuura, afin de démarrer les travaux visant à mettre au point un projet de convention sur les contenus culturels et les expressions artistiques constitue la première étape d'un processus qui mènera à la prochaine Conférence générale, en 2005, à Paris. Cela veut donc dire que nous devons continuer d'être vigilants et poursuivre nos efforts pour que, dans la convention qui sera adoptée par l'UNESCO, nous retrouvions l'essentiel de nos orientations, parce qu'elles sont vitales à notre développement et à celui des autres cultures.

Nous affirmons notre volonté de défendre fermement les positions québécoises sur toutes les tribunes parce que, pour nous, le droit de promouvoir notre culture est capital.

Aux quatre coins de la planète, un grand nombre d'acteurs de la société civile expriment leur volonté d'élargir la mobilisation et de raffermir les collaborations pour que la diversité des expressions culturelles continue de fructifier. Le gouvernement du Québec est sensible à cette préoccupation et entend contribuer au développement d'une coalition internationale des gouvernements et des associations culturelles concertée et déterminée à cet effet. Promouvoir la diversité culturelle, c'est renouveler notre vision du monde. C'est proposer une conception moderne basée sur le respect des pluralités.

Dans les rues de Rome (2)

Notre journaliste rentre de Rome, où elle a couvert les festivités du 25^e anniversaire de pontificat de Jean-Paul II. Voici le dernier texte de ce périple dans lequel elle relate un volet de la vie dans la Ville éternelle.

Dans les rues de Rome, vous pourriez rencontrer Philippe Pelletier, ci-devant prince consort de sa *donna* Michèle Pagé, jeune femme née à Charlesbourg-Ouest et présentement employé par le Programme alimentaire mondial, ici à Rome.

Le terme « prince consort » est de lui-même, il l'a inscrit sur sa carte d'identité. Pour Philippe, le poste de Michèle à Rome a été le début d'une *dolce vita*, dont il n'est pas encore revenu, après quatre ans de vie romaine.

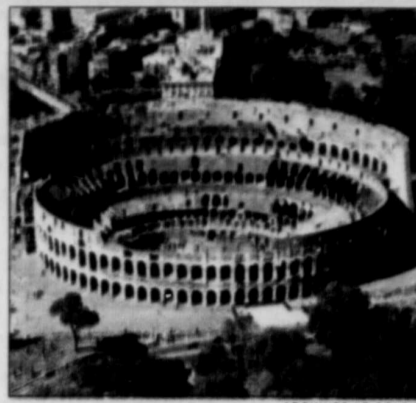
Quand il n'est pas en train de siroter un café italien, il sillonne les rues achalandées sur sa *motorino* (petite moto). Sinon, il peaufine des chroniques sur sa vie quotidienne dans la capitale italienne, ou sur les villes qu'il a visitées ailleurs dans le monde. Il travaille d'ailleurs à trouver un lien à tous ces écrits, pour en faire un livre. C'est en bonne voie, dit-il.

Philippe m'a jointe par courriel parce qu'il avait lu dans Internet un bout de la chronique où j'avais écrit qu'il est qua-

si miraculeux de survivre à la circulation romaine. « Plus personne ne voudra venir à Rome! », m'écrivait-il. Qu'à cela ne tienne, M. Pelletier, racontez-moi vos propres aventures romaines. Ce qu'il a fait au Caffè Greco, rue Condotti, un établissement fameux qui a vu passer les plus grands artistes et penseurs de toutes les époques, et qui peut se vanter, en 2003, de vendre les cafés les plus chers en ville!

Ce que Philippe a compris de la façon de vivre des Romains, c'est que tout a toujours une solution. Elle peut être lente à venir mais tant qu'on ne s'impatiente pas, tout le monde se fendra en quatre pour vous rendre service. Il appelle ça *l'arte d'arrangarsi*, l'art de s'arranger. Ou « y a toujours moyen de moyenner ».

Oui, la vie est chaotique à Rome. Mais ça marche. Il y a des règles, mais personne ne les respecte, dit-il. Par contre, les gens se respectent entre eux. S'il y a une place libre dans la rue, au café ou au resto, prends-la, sinon quelqu'un d'autre va la prendre. Si tu ne t'avances pas, tu resteras là pour longtemps!



« Je vis dans la ville qui abrite le Colisée et Saint-Pierre de Rome, et ça, c'est toujours impressionnant. Je peux manger une pizza au restaurant des gladiateurs, imaginez-vous! » soutient Philippe Pelletier.

Mais *a contrario*, les gens se croient rarement les uns après les autres.

« Supposons que je veux quelque chose qui n'existe pas. Me choquer ne me mènera nulle part. Par contre, si je prends le temps de m'expliquer, ils trouveront bien une façon de me dépanner. »

RYTHME DE VIE

Le rythme de vie ici est ralenti. Très ralenti. Il faut d'abord s'habituer aux heures d'ouverture qui sont scindées durant la journée: un peu le matin, un peu plus longtemps en fin d'après-mi-

di. Philippe a lu une étude qui affirme que dans ce pays, les gens travaillent cinq semaines de moins qu'en Amérique du Nord, seulement en entrant au travail plus tard et en finissant plus tôt. D'ailleurs, comme la vie culturelle se déroule très tard le soir, la rentrée au travail est parfois difficile...

Mais les Romains sont charmants, assure-t-il. La vie familiale est très importante. L'économie étant difficile, les enfants restent souvent très longtemps à la maison. Les *mamas* ne se lassent pas!

Il n'est pas difficile de se faire des amis italiens, assure-t-il. L'homme qui lui a vendu sa *motorino* est rapidement devenu son meilleur ami. « On cause, on fait la cuisine, c'est très agréable. »

Il s'efforce de toujours apprécier sa ville d'adoption, de ne rien tenir pour acquis. « Je vis dans la ville qui abrite le Colisée et Saint-Pierre de Rome, et ça, c'est toujours impressionnant. Je peux manger une pizza au restaurant des gladiateurs, imaginez-vous! »

On s'imagine bien, Philippe. La Ville éternelle sera éternellement fascinante.

Un dernier mot sur la piazza di Spagna. En fouillant les guides touristiques, j'ai appris que l'escalier qui relie cette place d'Espagne à l'église de la Trinité des monts a été construit entre 1723 et 1726. La piazza di Spagna a pris son nom lorsque l'ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège s'y est in-

stallé. Cet espace devint territoire espagnol. On raconte que les étrangers qui s'y promenaient la nuit avaient une fâcheuse tendance à disparaître, et quand on les retrouvait, ils étaient enrôlés dans l'armée espagnole.

Le rythme de vie ici est ralenti. Très ralenti. Il faut d'abord s'habituer aux heures d'ouverture qui sont scindées durant la journée

Le terrain autour du couvent de la Trinité des monts, en haut, appartenait aux Français. Ceux-ci ne priaient pas du tout qu'on les empêche de passer à leur guise sur la place d'Espagne. Ils proposèrent donc de construire cet escalier, et d'y placer une statue de Louis XIV à cheval.

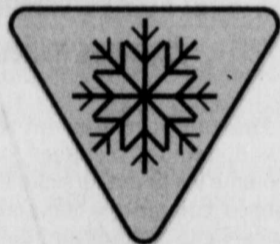
C'était un peu trop. Le pape d'alors s'y est opposé, et il s'est ensuivi une querelle diplomatique qui a duré quelques dizaines d'années. Pour la dénouer, les Français ont renoncé à leur statue de Louis XIV, et les Italiens ont accepté que ce soit un architecte français, de Sanctis, qui conçoive ledit escalier. Et l'ambassadeur de France a versé 10 000 écus pour « offrir » l'escalier aux Italiens.

Ça ne vous rappelle pas quelque chose?

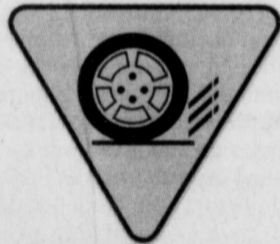


Anne-Louise Champagne

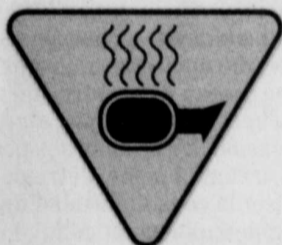
ALChampagne@lesoleil.com



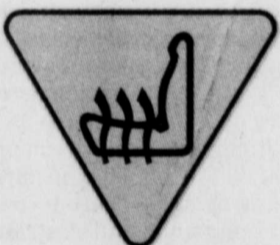
ÉDITION HIVER PLUS



ANTIPATINAGE



RÉTROVISEURS CHAUFFANTS



SIÈGES CHAUFFANTS

DES PRIX JAMAIS VUS!

Achtung! Focus ZX5 Effekt



219 \$

Focus ZX5 2003

249 \$ / mois

* Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 1 995 \$
Remise taxable de 2 000 \$ incluse*

Focus édition hiver plus : ZX5, ZTW ou ZTS 2003

Technologie et conception allemandes, maniabilité exceptionnelle, moteur Zetec 2 L, climatiseur, rétroviseurs chauffants, antipatinage et sièges chauffants. La Ford Focus édition hiver plus possède tous les atouts pour transformer l'hiver en une réelle partie de plaisir.

DAS IST ben ben SEXY!

229 \$

Focus ZTW 2003

249 \$ / mois

* Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 695 \$
Remise taxable de 2 000 \$ incluse*



219 \$

Focus ZTS 2003

239 \$ / mois

* Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 695 \$
Remise taxable de 2 000 \$ incluse*



Bien pensé

ford.ca



* Dépôt de sécurité de 275 \$, mise de fonds et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. * La mensualité annoncée inclut une remise taxable du constructeur de 2 000 \$. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux modèles neufs en stock et peuvent être annulés en tout temps sans préavis. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.